

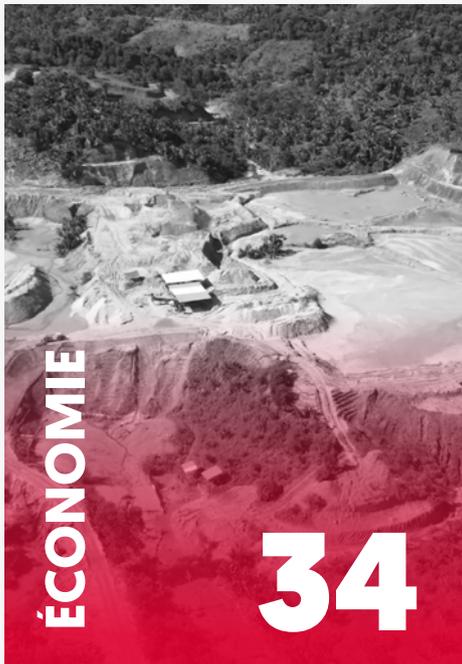
NOSY SAKATIA : UN IMBROGLIO ADMINISTRATIF OUVRE LA VOIE AUX SPÉCULATIONS ET À DIVERSES MANIPULATIONS

- 
- **Prisons de madagascar : la double peine des détenus (p 30)**
 - **660 Jours de peur et de deuil : Antatadratsy sous le spectre de l'omerta et de la corruption (p 26)**
 - **Redevances minières : à qui profite les mines de graphite ? (p 41)**

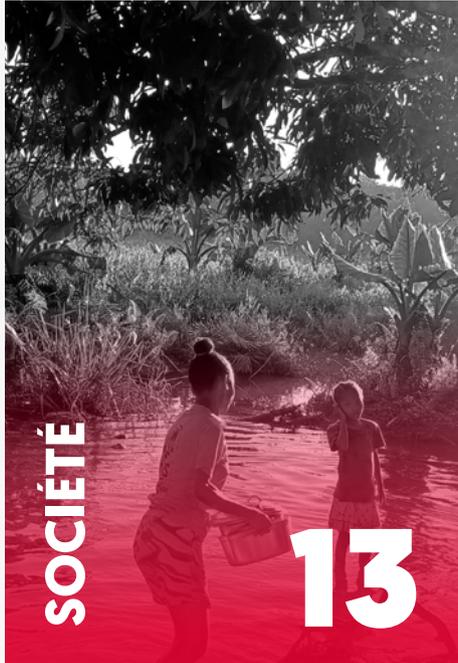
Dans ce numéro



08 | **Nosy Sakatia : un imbroglio administratif ouvre la voie aux spéculations et à diverses manipulations**



41 | **Redevances minières : à qui profite les mines de graphite?**



14 | **Le graphite au prix du sacrifice : les communautés en détresse**

17 | **L'exploitation minière menace le patrimoine Mahafaly**

19 | **Tetikasan'ny Filohampirenena "Titre vert Ankilimanitsy Bezeky" "nesorina tao Menabe Antimena izahay, dia toy ny nalefa aty an-tsesitany", hoy ireo mpifindra monina**

23 | **Exploitation minière d'Ambatovy : des paysans sacrifiés " pour L'intérêt national "**

26 | **660 Jours de peur et de deuil : Antatadratsy sous le spectre de l'omerta et de la corruption.**

30 | **Prisons de madagascar : la double peine des détenus**

Directeur de Publication
Lamina Boto Tsaradia

Rédacteur en Chef
Fah Andriamanarivo

Membres du Conseil d'Administration
Lamina Boto Tsaradia
Lilly Razafimbelo
Gérard Rakotonirina
Mamelasoa Ramiarinarivo
Tsimihipa Andriamazavarivo
Raoto Andriamanambe

Coordinatrice Malina
Juana Malalaso

Directrice Exécutive TI-MG
Mialisoa Randriamampianina

Responsable du Plaidoyer et de la Communication
Vatsy Rakotonarivo

Design
Francesca Herimihamina

Contributeurs dans ce numéro
Elise Nandrasanela,
Nadia Raonimanalina,
Ismaël Mihaja,
Felana Fitiavana Antsamalala,
Mazavavolana,
Naboto,
Rova Andriantsileferintsoa,
Holimandimby Ranaivosolohery,
Fah Andriamanarivo,
Cynthia Rahelindisa

L'EDITO

Par Fah Andriamanarivo

Madagascar : l'urgence d'un réveil démocratique

Madagascar traverse une période de turbulences politiques d'une gravité sans précédent. Les abus de pouvoir se multiplient, encouragés par une indifférence citoyenne alarmante, proche d'une démission collective. La récente élection communale, marquée par une mobilisation désastreuse et un désintérêt généralisé, symbolise cette crise profonde et renforce l'idée d'un système à bout de souffle.

Dans ce contexte, de nombreuses communes se retrouvent dirigées par des maires mal élus, confrontés à un défi de légitimité presque insurmontable. Organisées dans un climat tendu, ces élections ont été entachées d'accusations de fraudes et d'irrégularités flagrantes, alimentant un sentiment général de défiance. Les résultats, vivement contestés par l'opposition, n'ont fait qu'aggraver la méfiance envers les institutions. Ces élus, au-delà de leurs responsabilités administratives, devront s'atteler à une tâche colossale : regagner la confiance d'une population désabusée et profondément divisée.

Pourtant, alors qu'un véritable sursaut collectif est nécessaire, le débat d'idées s'efface derrière des querelles stériles et des rivalités partisanses. Ce climat toxique détourne l'attention des enjeux cruciaux, laissant le champ libre à une haine corrosive et à un sectarisme galopant. La société malgache, déjà fragilisée par des fractures sociales et politiques, se voit davantage morcelée.

Par ailleurs, l'espace public, autrefois lieu de débat et de participation citoyenne, se rétrécit inexorablement. Les restrictions imposées réduisent au silence ceux qui osent réclamer un véritable changement. La liberté d'expression, pilier fondamental de toute démocratie, s'effrite jour après jour. Face à cette régression, les organisations de la société civile, pourtant cruciales pour jouer un rôle de contre-pouvoir, peinent à enrayer le déclin.

Les plateformes numériques, longtemps perçues comme des espaces de liberté et de débat, incarnent désormais une dérive inquiétante. Elles se transforment en arènes où prospèrent la désinformation et les discours de haine. La souffrance y devient un spectacle gratuit, alimentant un voyeurisme malsain. Cette banalisation de la douleur et de l'injustice sape les valeurs fondamentales d'empathie et de solidarité, indispensables à toute société démocratique.

Le recul de l'altruisme et la normalisation de la cruauté trahissent un malaise profond, symptôme d'une démocratie sous pression. Par ailleurs, l'insuffisance d'une véritable éducation aux médias

et à la citoyenneté numérique aggrave cette dérive, menaçant les bases mêmes de notre système démocratique. Malgré les efforts des organisations de la société civile pour éduquer les citoyens, ces initiatives restent une goutte d'eau face à l'ampleur des défis. De leur côté, les partis politiques, qui devraient jouer un rôle clé dans l'éducation de leurs membres, brillent par leur absence dans ce domaine. Ce vide éducatif alimente une polarisation nuisible, fragilisant davantage le tissu social.

Face à cette situation préoccupante, un effort concerté entre institutions publiques, société civile et acteurs politiques est indispensable. Outiller les citoyens – et les jeunes en particulier – pour qu'ils deviennent des acteurs critiques et éclairés est une nécessité urgente. Il ne suffit plus de dénoncer les dérives : il faut reconstruire les bases d'une citoyenneté active et responsable.

Madagascar dispose pourtant d'un levier sous-exploité : la Structure Locale de Concertation (SLC). Créée par le décret n° 2015-957, la SLC vise à favoriser le dialogue entre élus et citoyens, à encourager une prise de décision collective et à renforcer la participation inclusive. En réunissant élus locaux, représentants de la société civile, opérateurs économiques et leaders communautaires, cette structure a le potentiel de devenir un moteur de transparence, de bonne gouvernance et de cohésion sociale.

Hélas, la SLC reste méconnue et sous-utilisée. Il est impératif de la revitaliser pour en faire un espace vivant où chaque citoyen puisse se sentir entendu et représenté. Elle pourrait devenir un lieu où les préoccupations locales trouvent des réponses concrètes, dans un esprit de transparence et d'inclusion.

Cependant, une démocratie ne saurait se limiter à des mécanismes institutionnels. Elle repose avant tout sur l'engagement de ses citoyens. Le contrôle citoyen de l'action publique n'est pas un privilège, mais un devoir. Une mobilisation collective, un engagement actif et une vigilance constante sont essentiels pour reconstruire le lien de confiance entre gouvernants et gouvernés.

L'heure n'est plus à l'attentisme, mais à l'action. Madagascar doit se réveiller. L'avenir de sa démocratie repose sur la capacité de chacun à s'investir, à dialoguer et à revendiquer un système plus juste, plus transparent et véritablement représentatif. Raviver l'esprit démocratique en chacun de nous est non seulement une nécessité, mais une urgence vitale pour garantir l'avenir de notre nation.

IPC 2024

CE POINT EN PLUS QU'ON NE FÉLICITE PAS !

Transparency International – Initiative Madagascar (TI-MG), à l’instar des 110 sections de Transparency International dans le monde a publié le 11 février 2025 le score de l’Indice de Perception de la Corruption (IPC) 2024, à l’occasion de l’inauguration de la célébration des 25 ans de l’association à Madagascar. Mialisoa Randriamampianina, directrice exécutive de l’association répond aux questions de MALINA.

MALINA : Tout d’abord, pouvez-vous nous rappeler ce qu’est l’IPC et ce que représente le score de Madagascar

Mialisoa Randriamampianina : L’IPC est une notation et un classement des pays/territoires en fonction du degré de corruption du secteur public dans chaque pays, tel que perçu par les experts et les dirigeants d’entreprise. Il s’agit d’un indice composite. Ainsi, le score IPC est la combinaison d’au moins trois à 13 enquêtes et évaluations de la corruption, collectées par diverses institutions et universités réputées dans le monde. A ce jour, l’IPC est l’indicateur de corruption le plus utilisé dans le monde. 180 pays et territoires ont été évalués en 2023 par ces 13 sources de données. Pour l’IPC 2024, le score est de 26/100. Nous sommes à la 140e place sur quelques 180 pays. Nous nous trouvons au même rang que l’Irak, le Cameroun, Mexico, Nigéria, l’Ouganda. Le Libéria nous a dépassé dans ce nouveau classement, mais nous avons dépassé le Paraguay, la Russie et le Kyrgistan qui eux, ont régressé dans leurs notes.

Pouvons-nous parler d’avancement dans la lutte contre la corruption, puisque le score de 2023 était de 25/100 et que le nouveau score est de 26/100 ?

Ah, ce fameux point supplémentaire qu’on ne félicite pas ! (Rires) Le score malgache en 2023 était effectivement de 25/100 et c’est vrai que ce point en plus est interprété par certains comme une avancée. Mais il est préférable de rester prudent. L’IPC, comme je l’ai dit, est produit par une combinaison d’indices : une variation de l’un ou de l’autre de ces indices entraîne ce point supplémentaire, sans que cela ne signifie nécessairement que Madagascar ait fait des avancées palpables en matière de lutte contre la corruption au cours de

l’année. Si tel est d’ailleurs le cas, les résultats ne seraient pas aussi modestes. Nous sommes dans un pays où l’impunité est encore légion, où l’Etat reste captif d’intérêts privés, et où l’espace civique est de plus en plus restreint, où l’accès à l’information n’est pas systématique. On ne peut pas dire que sur ces chantiers, nous avons significativement évolué. Donc, nous n’avançons pas, nous faisons du sur place.

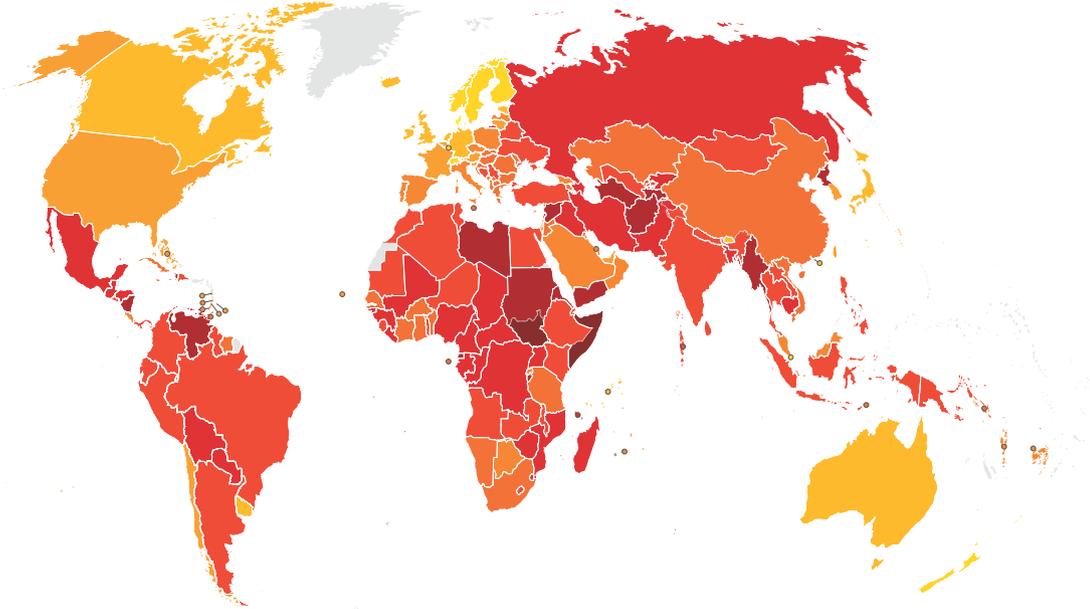
Mais nous constatons que dans le monde, la lutte contre la corruption n’avance pas beaucoup aussi...

Oui, les deux tiers des 180 pays et territoires évalués dans le cadre de l’IPC ont une note de moins de 50 : ce qui signifie que la lutte contre la corruption y a modérément voire faiblement avancé. L’Afrique Sub-saharienne où se trouve le groupe de Madagascar est la région la moins bien notée dans l’IPC avec une moyenne régionale de 33 sur 100, quand la moyenne mondiale est de 43 sur 100. La situation malgache n’est pas vraiment une exception. Les pays qui ont des scores faibles à l’IPC partagent les mêmes réalités de pauvreté et de pratiques douteuses qui sont visibles dans notre pays. Mais nous avons la chance d’avoir une nouvelle stratégie nationale de lutte contre la corruption. A nous d’en faire quelque chose de concret, en accordant l’importance qu’elle mérite par un budget réaliste, par l’adoption de lois cruciales comme l’accès à l’information à caractère public, la protection des lanceurs d’alerte, la fin de l’abus d’immunité, et par des moyens pratiques d’appliquer les dispositions créées par ces lois. Enfin, on commencera peut-être par l’action la plus simple : appliquer les lois qui existent déjà et sanctionner sévèrement les fautifs.



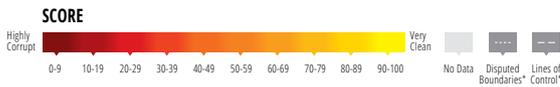
CORRUPTION PERCEPTIONS INDEX 2024

The perceived levels of public sector corruption in 180 countries/territories around the world.



SCORE COUNTRY/TERRITORY

90	Denmark	67	Taiwan	53	Georgia	42	Ghana	34	Algeria	28	Bolivia	21	Comoros
88	Finland	65	Bahamas	53	Poland	41	Burkina Faso	34	Brazil	28	Guinea	21	Guinea-Bissau
84	Singapore	65	United States	51	Mauritius	41	Cuba	34	Malawi	27	Eswatini	21	Zimbabwe
83	New Zealand	64	Israel	50	Malaysia	41	Hungary	34	Nepal	27	Gabon	20	Nepal
81	Luxembourg	64	Korea, South	50	Vanuatu	41	South Africa	34	Niger	27	Liberia	20	Democratic Republic of the Congo
81	Norway	63	Chile	49	Greece	41	Tanzania	34	Thailand	27	Mali	19	Tajikistan
81	Switzerland	63	Lithuania	49	Jordan	41	Trinidad and Tobago	34	Turkey	27	Pakistan	17	Afghanistan
80	Sweden	63	Saint Vincent and the Grenadines	49	Namibia	40	Kazakhstan	33	Belarus	26	Cameroon	17	Burundi
78	Netherlands	63	Cabo Verde	49	Slovakia	40	North Macedonia	33	Bosnia and Herzegovina	26	Iraq	17	Turkmenistan
77	Australia	62	Dominica	47	Armenia	40	Suriname	33	Laos	26	Madagascar	16	Haiti
77	Iceland	60	Slovenia	47	Croatia	40	Vietnam	33	Mongolia	26	Mexico	16	Myanmar
77	Ireland	60	Kuwait	46	Malta	40	Colombia	33	Panama	26	Nigeria	15	Korea, North
76	Estonia	59	Latvia	46	Montenegro	39	Guyana	33	Philippines	26	Uganda	15	Sudan
76	Uruguay	59	Qatar	46	Romania	39	Tunisia	33	Sierra Leone	25	Guatemala	15	Nicaragua
75	Canada	59	Saudi Arabia	45	Benin	39	Zambia	33	Angola	25	Kyrgyzstan	14	Equatorial Guinea
75	Germany	59	Costa Rica	45	Côte d'Ivoire	38	Gambia	32	Ecuador	25	Mozambique	13	Eritrea
74	Hong Kong	58	Botswana	45	Sao Tome and Principe	38	India	32	Kenya	24	Central African Republic	13	Libya
72	Bhutan	57	Portugal	45	Senegal	38	Maldives	32	Sri Lanka	24	Paraguay	13	Yemen
72	Seychelles	57	Rwanda	44	Jamaica	37	Argentina	32	Togo	23	Bangladesh	12	Syria
71	Japan	57	Cyprus	44	Kosovo	37	Ethiopia	32	Uzbekistan	23	Congo	10	Venezuela
71	United Kingdom	56	Czechia	44	Timor-Leste	37	Indonesia	31	Djibouti	23	Iran	9	Somalia
69	Belgium	56	Grenada	44	Bulgaria	37	Lesotho	31	Papua New Guinea	22	Azerbaijan	8	South Sudan
68	Barbados	56	Spain	43	China	37	Morocco	31	Peru	22	Honduras		
68	United Arab Emirates	55	Fiji	43	Moldova	36	Dominican Republic	30	Egypt	22	Lebanon		
67	Austria	55	Oman	43	Solomon Islands	35	Serbia	30	El Salvador	22	Russia		
67	France	54	Italy	43	Albania	35	Ukraine	30	Mauritania	21	Cambodia		
		53	Bahrain							21	Chad		



*The designations employed and the presentation of material on this map follow the UN practice to the best of our knowledge as of January 2025. They do not imply the expression of any opinion on the part of Transparency International concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries.

Certains pays comme le Danemark et la Finlande caracolent toujours en tête de liste à l'IPC. Quelles leçons pouvons-nous apprendre de ces pays ?

En effet, en tête de classement pour la septième année consécutive, le Danemark affiche 90/100 à l'IPC, suivi de près par la Finlande (88/100) et Singapour (84/100). Pour la première fois depuis 2012, la Nouvelle Zélande sort du TOP 3 du

classement, mais garde tout de même une note très honorable de 83/100. De bonnes notes qui s'expliquent généralement par l'existence de mécanismes forts qui réduisent sévèrement les opportunités de corruption, des institutions solides, une forte redevabilité des élus, un accès aux informations publiques, une ouverture de l'espace civique, l'adhésion aux textes nationaux et internationaux liés à la lutte contre la corruption. Ceci demande d'abord une certaine volonté

politique, au-delà des discours, des vœux pieux et des bonnes intentions. Notre résistance à la corruption vient de l'intérieur : les Malgaches ont fait le choix, tacite mais bien visible, d'accepter de se faciliter la vie individuellement en rendant celle de la communauté et des plus vulnérables particulièrement invivable. Nous sommes en 2025, et nous avons encore du mal à faire face à nos déboires en matière d'électrification, d'accès à la santé, de qualité de l'éducation et de

IPC MADAGASCAR

MDG	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Rang	118/176	127/177	133/175	123/168	145/176	155/180	152/180	158/180	149/180	147/180	142/180	145/180
Score	32	28	28	28	26	24	25	24	25	26	26	25

MDG	2024
RANG	140 / 180
SCORE	26

Au même rang



Irak Cameroun Mexico Nigéria Ouganda

Dépassé par



Libéria

A devancé



Paraguay Russie Kyrgyzstan

l'enseignement, de gouvernance locale. Autant de situations qui se répercutent sur les droits de chacun, sur la situation économique, sur le moral-même.

Direz-vous alors que le gouvernement actuel n'agit pas concrètement contre la corruption ?

Nous avons un score de 26/100 à l'IPC. Ceci résume la situation malgache. Mon souci est que la communauté et les citoyens sont de moins en moins enclins verbaliser leur colère. Vous savez, cette colère salvatrice qui fait agir, qui pousse à prendre des décisions, à faire un virage en épingle. Les manifestations restent maintenant embryonnaires, parcellaires et n'apportent pas nécessairement des solutions inclusives. Le dialogue est d'ailleurs une vertu en chute libre. Nous ne pouvons plus prendre en charge notre propre colère parce que fatigués et harassés par des années de lutte vaine. Sur ce point, les corrupteurs semble-t-il ont gagné une certaine bataille : celle de tellement accabler les compatriotes qu'ils sont incapables d'agir, de discerner et de s'exprimer.

Quelles recommandations alors pour que l'échec ne soit pas une fatalité ?

Les recommandations ne varient pas de celles de l'année dernière, parce que nous n'avons pas beaucoup avancé de toute manière. Un budget réaliste destiné à la lutte contre la corruption, un renforcement des organes de contrôles, un appui technique et financier conséquent du système anti-corruption, une intensification des efforts d'assainissement des marchés publics, la fin de l'abus d'impunité qui est un véritable fléau, l'accès à l'information à caractère public, la protection des lanceurs d'alerte, la promotion d'un espace civique libre et l'accélération de la digitalisation de l'administration. Enfin, un respect des engagements internationaux en matière de lutte contre la corruption, et une application des peines prévues en cas de corruption. Je cite des points sur lesquels TI-MG et la société civile en général interpellent depuis longtemps.

Sommes-nous voués à l'échec dans cette lutte contre la corruption alors ?

Notre pauvreté est, pour reprendre le titre de l'ouvrage de Razafindrakoto, Roubaud et Wachsberger, une énigme et un paradoxe. Mais « voués à l'échec » est fort : ceci pourrait être prophétique, alors ne le disons pas tout haut (rires). Alarmons-nous plutôt et agissons, ne faisons pas de notre échec une fatalité. Mais si nous voulons aller plus loin dans le déclin, les pays en fin de classement de l'IPC comme le Soudan (8/100), la Somalie (9/100) et le Venezuela (10/100) nous donnent la recette : impunité des fonctionnaires corrompus, restriction de l'espace civique, accès limité à la justice, faible voire aucune protection des lanceurs d'alerte, financement politique opaque. Des problèmes qui ne nous sommes pas inconnus, singulièrement. Je ne pense pas que nous soyons perdus à jamais : je vois plutôt dans ce chaos une occasion de nous redresser. Les choses sont ce qu'elles sont, à quoi bon faire un déni puisque nous ne pouvons pas cacher la réalité, autant l'accepter et se retrousser les manches.



LA UNE

Sakatia. Crédit photo : Madagascar Tourisme



Grève Sakatia. Crédit photo : Collectif Tany

NOSY SAKATIA UN IMBROGLIO ADMINISTRATIF OUVRE LA VOIE AUX SPÉCULATIONS ET À DIVERSES MANIPULATIONS



ELISE **NANDRASANA**
NADIA **RAONIMANALINA**

L'île de Sakatia est en pleine ébullition. Le bras de fer entre la population de Sakatia et la société Green Mada Land se poursuit. Depuis 2016, année de la signature du contrat de bail, les habitants de cette paisible île sont agités par la crainte de devoir quitter leurs terres ancestrales. La présence d'une mission étatique dirigée par le préfet de Nosy Be le 3 avril 2025 n'a fait que renforcer les inquiétudes des autochtones.

Le village d'Ampasindava Sakatia, ou la fameuse île de Sakatia est connue pour sa végétation luxuriante, pour ses ananas et ses mangues juteuses, sa plantation d'ylang ylang et d'orchidées.

Leur cauchemar aurait recommencé durant le régime Hery Rajaonarimampianina. A Ampasindava Sakatia, les habitants confient que l'annonce aurait été faite par le président Hery Rajaonarimampianina en personne lors du mariage de son fils. Au cours du déjeuner qui s'est tenu sur l'île de Sakatia, Hery Rajaonarimampianina aurait savoir au chef du fokontany que " *les villageois devront quitter les lieux incessamment* ".

Selon le contrat de bail, le droit d'exploitation des 17 ha 34 ares 81 Ca est attribué à la société Green Mada Land par bail emphytéotique d'une durée de 50 ans, renouvelable 49 ans, en raison de 100 ariary par mètre carré, soit 17.348.100 Ariary par an. Le bail peut être modifié à la hausse tous les cinq ans. Le contrat de bail a été signé le 18 août 2016 par Narson Rafidimanana, ministre de l'Aménagement auprès de la Présidence en charge des projets présidentiels, de l'Aménagement du territoire et de l'équipement, et Vonintsoa Tahiniarivo Rakotoniaina en tant qu'administrateur général de la société Green Mada Land. Ce bail concerne la propriété dite " Réserve foncière du



Cette gestion par les communautés locales a été officialisée par un contrat de transfert de gestion

domaine public d'Ampasindava - Sakatia " TN°1807 - B0, sise à Sakatia, fokontany d'Antanamitarana, commune urbaine et district de Nosy- Be.

Il fait suite au contrat 001 MINTOUR/16 du 31 mars 2016 entre le ministre des Transports, du Tourisme et de la Météorologie, Ulrich Andriantiana et Green Mada Land.

DOSSIER OPAQUE

Nous avons été informés du sujet en 2020. Une équipe de journalistes a entrepris une descente à Nosy Be en octobre et novembre 2020 en vue de mener une investigation. A cette époque, les habitants évoquaient volontiers que la société Green Mada Land appartiendrait à la sœur de Voahangy Rajaonarimampianina, épouse du président, et dont l'associé serait l'ancien ministre du Tourisme, Ulrich Andriantiana.

Des informations que nous n'avons pas été en mesure de vérifier à cette époque, n'ayant pas pu entrer en contact avec l'entreprise.

En effet, personne, pas même les habitants, ne sait les tenants et aboutissants du contrat et du bail : les individus derrière la société Green Mada Land restent inconnus.

Mais les villageois ont eu vent d'un projet de complexe hôtelier à cinq étoiles qui y sera construit. Ils s'inquiètent d'une possible expulsion de plus de 200 villageois de Sakatia. Depuis, une lutte acharnée initiée par les communautés regroupées au sein du réseau national du Fokonolona Tafo Mihaavo Fanonga, regroupant les 14 Fokonolona emblématiques de Madagascar, a été engagée.

Le 11 septembre 2018, une lettre a été envoyée aux autorités pour faire valoir les droits des communautés. Elles demandent la restitution de leurs terres et une réparation de leurs préjudices. En effet, à part le fait d'être une réserve foncière touristique (RFT) suivant l'arrêté N° 13 458/ 2000 du 7 décembre 2000 par Herivelona Ramanantsoa, et l'arrêté N° 1764/2009 du 21 janvier 2009 par Marius Ratolojanahary, l'île de Sakatia est aussi un lieu sacré. Les ancêtres Sakalava s'y sont établis depuis deux siècles : un vivier de valeurs et de traditions transmises de générations en générations. Avec cet arrêté N° 13 458/ 2000, les demandes de location aux noms des particuliers comprises dans la réserve foncière ont été suspendues.

" Sakatia est une Aire du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC) emblématique reconnue de ses pairs à Madagascar, c'est-à-dire une aire gérée et gouvernée par les communautés locales dont les règles, les valeurs et les pratiques traditionnelles contribuent à la conservation des ressources de l'île et au bien-être de la communauté ", peut-on lire sur le site naturaljustice.org en date du 30 octobre 2023.

Cette gestion par les communautés locales a été officialisée par un contrat de transfert de gestion établi avec le ministère de l'Environnement et du Développement Durable (N° 663/22-MEDD/SG/DREDD.DIANA).

La tension sera atténuée par la pandémie du Covid 19. Seules les organisations de la société civile en l'occurrence le Centre de Recherches et d'Appui pour les Alternatives de développement – Océan Indien (CRAAD-OI) et le Collectif pour la défense des terres malgaches se sont manifestées de temps en temps par le biais de communiqués ou de lettres ouvertes.

UNE DISTORSION DE PRISE DE DÉCISIONS

3 avril 2025 : nouveau rebondissement. Les villageois de Sakatia lancent un appel dans les réseaux sociaux, suite à la présence sur les lieux d'une mission administrative dirigée par le préfet de la région. Les habitants de Sakatia évoquent la possibilité d'une expulsion, le préfet étant accompagné de l'organe mixte de conception (OMC). La nouvelle se répand rapidement. La tension monte et s'envenime. Le ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire (MDAT) sort de son mutisme.

Son communiqué en date du 6 avril 2025 confirme la présence sur l'île des autorités administratives. " Le 3 avril 2025, une mission préliminaire a été menée par le préfet de Police de Nosy Be, un géomètre privé et des représentants de la société. Cette opération avait pour objectif de mettre à jour les données foncières en réalisant un lever topographique. Il s'agissait de délimiter le périmètre, de recenser les constructions et les éléments naturels présents sur le terrain ". Cette missive précise ensuite que cette démarche n'avait aucun lien avec une expulsion.

DATE(S)	TEXTE(S)
29 Novembre 2019	<p>Arrêté n° 27227/2019 Portant annulation du contrat de bail emphytéotique pour une durée de 50 ans approuvé le 18 août 2016 entre l'Etat Malagasy et la Société GREEN MADA LAND concernant la propriété dite « RESERVE FONCIERE DU DOMAINE PUBLIC D'AMPASINDAVA-SAKATIA »TN°1807-B0, sise à Sakatia, Fokontany d'Antanamitarana, Commune Urbaine et District de Nosy-Be d'une contenance de 17Ha 34A81Ca.</p> <p>N° J.O: 3928 Date J.O: 23 Décembre 2019 Page J.O: 7801</p> <p>ETAT : En vigueur</p> <p>Voir le texte (VF)</p>

CNLEGIS Bail Sakatia

Ce même communiqué indique que " le site, immatriculé sous le Titre n°1807-B0, couvre une superficie de 17 hectares 34 ares et 81 centiares. En 2018, la société malgache Green Mada Land a obtenu un bail emphytéotique de 50 ans renouvelable, après avoir respecté les conditions légales en vigueur ".

Cette information sera les prémices d'une bataille de communication entre les dirigeants d'un côté, la population, le CRAAD-OI et le Collectif pour la défense des terres malgaches, les personnalités des partis de l'opposition de l'autre côté. Les farouches opposants au projet de complexe hôtelier de Green Mada Land publient un arrêté ministériel 27227/2019 du 29 novembre 2019 signé par Hajo Andrianainarivelo, ministre de l'Aménagement du territoire de l'époque, portant annulation de ce bail emphytéotique attribué à Green Mada Land le 18 août 2016.

"Attendu que l'arrêté n°13-458/2000 du 07 décembre 2000 stipule en son article 4 que " les demandes de location formulées par des particuliers et comprises dans la réserve foncière seront suspendues jusqu'à la mise en place des projets d'aménagements envisagés par le Ministère du Tourisme "

Attendu cependant qu'aucune constatation de l'avancement desdits projets du Ministère n'a été réalisée avant la cession du terrain à la Société Green Mada Land,

“ J’ignore pourquoi l’arrêté que j’ai signé n’a pas été effectif ”, se demande Hajo Andrianainarivelo lors de notre entrevue le 10 avril 2025

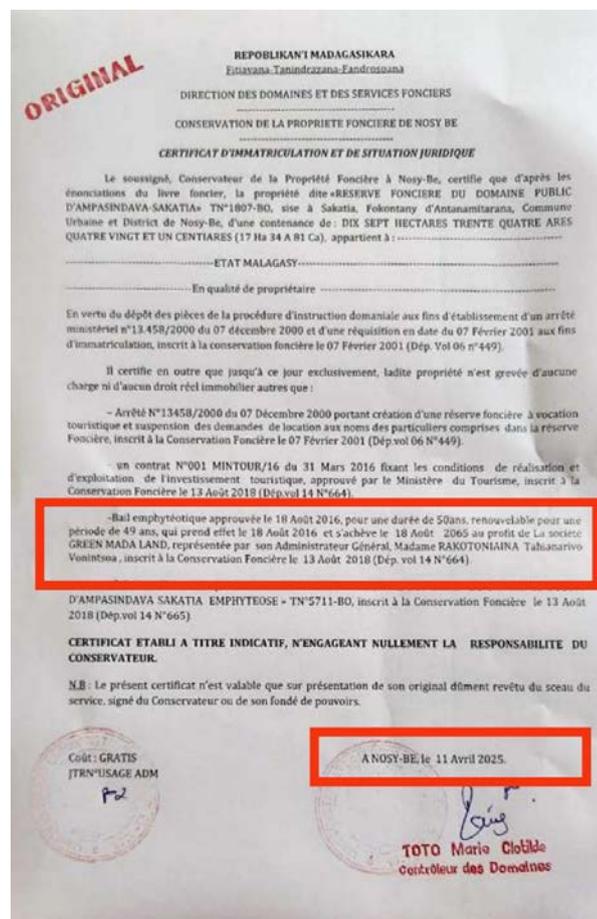
Attendu que l'article 23 de la loi 2008-014 du 23 août 2008 sur le Domaine privé de l'Etat, des Collectivités Décentralisées et des personnes morales de Droit Public dispose que " A l'acte administratif de cession des terrains d'une superficie de plus de dix hectares est annexé un cahier des charges fixant les droits et obligations de l'acquéreur ", alors que dans le cas d'espèce, aucun cahier des charges n'a pourtant été joint au contrat de bail emphytéotique conclu entre l'Etat Malagasy et la Société Green Mada Land ".

Telles sont les raisons de cette annulation, signée par Hajo Andrianainarivelo, ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et des Travaux publics (MAHTP), et cette fois sous la présidence d'Andry Rajoelina.

L'équipe de Malina a émis une requête en vue d'obtenir un certificat d'immatriculation et de situation juridique de la " Réserve foncière du domaine public d'Ampasindava-Sakatia tn°1807 - b0 ", sise à Sakatia.

Selon le document signé en date du 10 octobre 2020 par la responsable auprès de la Conservation de la propriété foncière de Nosy-Be, l'inspecteur des domaines Andoniaina Andriamandratoa, cette réserve est encore au profit de la société Green Mada Land.

" J'ignore pourquoi l'arrêté que j'ai signé n'a pas été effectif ", se demande Hajo Andrianainarivelo lors de notre entrevue le 10 avril 2025, six années après notre descente sur Nosy Be. " Pourtant, cet arrêté a été publié dans le journal officiel (ndlr : N°JO: 3928 J.O: 23 décembre 2019 Page: 7801-siteCNLEGIS), poursuit-il. " Pour faire court, j'ai décidé d'annuler le contrat de bail suite au constat d'irrégularités dans la procédure d'attribution par voie de bail emphytéotique de cette réserve à Green Mada Land ainsi que l'inexistence de cahier de charges annexé au contrat ", fait savoir Hajo Andrianainarivelo.



CSJ 11 Avril 2025

Dans cet arrêté pour annulation du bail, la société Green Mada Land dispose de deux mois pour faire appel. " Et la société a fait un recours en justice car le ministère de l'Aménagement a rédigé un mémoire en défense ", soutient encore Hajo Andrianainarivelo. " Cependant, jusqu'à mon départ à la tête du ministère en 2022, aucune décision de justice n'est sortie ".

Selon ce dernier, Joel Randriamandranto, ministre des Transports, du Tourisme et de la Météorologie de l'époque a été informé de cette annulation suivant la note 633-MAHTP/19 du 30 octobre 2019.

Le 13 octobre 2020, le ministre Joël Randriamandranto rétorque par la note 028/MTT/SG/DGTOUR demandant au ministre Hajo Andrianainarivelo de reconsidérer la situation du bail emphytéotique approuvé le 18 août 2016 et d'abroger ledit arrêté. " Conformément au business plan fourni par ladite société avant la conclusion du bail emphytéotique, le projet d'investissement contribue largement au développement du tourisme

à Madagascar par l'augmentation conséquente de la recette en devises, par la création d'emplois directs et indirects pour les nationaux, par l'amélioration du niveau de vie de la population locale, ainsi que par le renforcement de l'image de la destination Madagascar ", argumente le signataire de la note. Joël Randriamandranto met en exergue les infrastructures et la qualité des prestations envisagées qui répondraient aux exigences de la clientèle haut de gamme. Il mentionne aussi les investissements et les engagements financiers pris par le promoteur avant l'approbation du contrat.

Jusqu'au bouclage de cet article, le 17 avril 2025, le contrat signé par le ministre du Tourisme, Ulrich Andriantiana et Green Mada Land le 31 mars 2016 n'a pas été résilié. " Mes quatre successeurs entre autres Roland Ratsiraka, Brunelle Razafintsandraofa, Joël Randriamandranto et Viviane Dewa n'ont pas révoqué le contrat avec Green Mada Land ", avance Ulrich Andriantiana.

Pour cet ancien ministre du Tourisme, toutes les procédures d'attribution de ce site à Green Mada Land ont été respectées. " Un appel à manifestation d'intérêt sur cette RFT à Sakatia a été lancé en 2016. Nous avons misé sur une société de droit malgache, dirigée par des nationaux présentant un business plan sérieux et réfléchi, pouvant répondre au statut de RFT. Green Mada Land est sorti du lot. Une commission a validé l'offre. Ces démarches sont vérifiables dans les archives du ministère ", se défend Ulrich Andriantiana aux raisons avancées par Hajo Andrianainarivelo pour annuler le bail.

Il faut souligner que Nosy Sakatia, classée Réserve foncière touristique (RFT), est inaliénable. " L'achat de terrains est donc interdit, rendant l'octroi de baux la seule option pour les investisseurs malgaches comme étrangers ", nous apprend Ulrich Andriantiana.

L'ancien ministre réfute par la même occasion les rumeurs sur sa personne et la sœur de Voahangy Rajaonarimampianina. " Ni la famille de l'épouse du président Rajaonarimampianina, ni moi-même ne faisons aucunement pas partie des actionnaires de cette société ".

INVESTISSEMENTS NON SÉCURISÉS

Green Mada Land est une société de droit malgache, portée par des natifs de Nosy Be. Son capital social s'élève à 20.000.000 Ariary. La société immatriculée au registre du commerce et des sociétés (RCS) sous le N° 2015 b 00511, suivant l'immatriculation en date du 17 juin 2015.

Sur le site de l'Economic Development Board of Madagascar (EFDBM), les principales activités de la société Green Mada Land consistent " à la contribution à une politique de développement durable. Tous travaux de reboisement, à la protection de conservation et de restauration de tous les domaines forestiers ".

" L'arrêté d'annulation émis par Hajo Andrianainarivelo est caduc. C'est une décision unilatérale ", argue Naina Andriantsitohaina, actuel ministre de la Décentralisation et l'Aménagement du territoire. " A mon avis, même le président de la République n'est pas au courant de cette décision ", poursuit ce haut responsable. Pour lui, seul le ministre du Tourisme signataire du contrat est habilité à résilier cet accord. " Le ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire a pour mission la sécurisation foncière. Il s'agit ici de droit d'exploitation de 17HA sur les 567 Ha de RFT à Sakatia. Et si d'autres promoteurs veulent y investir, je ne serai pas contre. Le contrat de Green Mada Land reste en vigueur jusqu'à ce jour, tout comme le bail emphytéotique ", souligne Naina Andriantsitohaina.

D'ailleurs, l'article 7 du contrat entre le ministère du Tourisme et Green Mada Land souligne noir sur blanc que ce contrat ne peut est résilié " qu'en cas de manquements ou de violation aux dispositions prévues dans l'article 2, notamment en ce qui concerne le type d'investissement, dûment constatés par l'autorité chargée du contrôle ".



Sakatia. Crédit photo : Madagascar Tourisme

Concernant le mémoire en défense évoqué par son prédécesseur Hajo Andrianainarivelo, Naina Andriantsitohaina affirme que " le dossier sur un éventuel recours en justice par Green Mada Land demeure introuvable ou quasiment inexistant ".

Interrogée sur l'arrêté pour annulation du bail, l'entreprise Green Mada Land avoue ne pas avoir été informée de la décision. " Nous n'avons pas été notifiés que ce soit par voie administrative ni par voie d'huissier de cet acte. De ce fait, nous n'avons pas fait de recours en justice. Mais si on nous avait signifié cette décision, nous n'aurions pas hésité à faire appel au tribunal du fait de nos engagements financiers dans ce projet qui nous tient à cœur ", ponctue le représentant de la société qui a tenu à garder son anonymat. " Nous n'avons rien à cacher, mais nous misons sur la discrétion ", poursuit notre interlocuteur. " Si la société a commis un délit ou a violé les dispositions de l'accord, pourquoi ne pas en discuter ", renchérit le représentant de la société.

Le coût d'investissement à ce projet de complexe hôtelier de cinq étoiles de 150 à 200 bungalows, comme le stipule le contrat, est de 30 à 50 millions d'euros. " C'est un projet d'écologie qui mise sur le respect de la faune et de la flore du territoire ". En collaboration étroite avec le ministère du Tourisme, l'EDBM et le projet Pôles Intégrés de Croissance (PIC), l'entreprise a identifié des mesures rigoureuses pour préserver les richesses naturelles, culturelles et humaines de l'île.

Entre 100.000 et 200.000 dollars ont été dépensés pour cette étude. " Dans notre business plan, 1 à 2 ha sur les 17 ha

seront attribués dans le recasement de la population avec la construction d'autres infrastructures comme une église, une école, un marché, un forage. Les habitants pourront jouir d'électrification et d'eau potable avec nos infrastructures solaires. Le projet générera des emplois indirects et directs durant la phase de mise en place et de construction jusqu'à l'ouverture du complexe. L'hôtel fera appel à 300 à 400 employés et primera la population locale. La compensation et l'indemnisation des expropriés ont fait l'objet d'études ", révèle le représentant de la société, confortant l'article 7 du bail.

Une partie de la population de Sakatia reste cependant sceptique quant à l'authenticité de ce projet. Dans un communiqué publié sur le site naturaljustice.org, un site tenu par une organisation composée d'équipe d'avocats d'experts juridiques, spécialisés dans le droit des droits de l'homme et le droit de l'environnement, " le Fokonolona de Sakatia " explique qu'il s'agit d'un projet présidentiel. " Le 24 mai 2023, le Préfet de Nosy Be a convoqué des représentants de notre communauté pour discuter d'un déplacement de population pour faire place à un projet présidentiel ". Selon les habitants de Sakatia, un autre bail serait en cours. " Nous n'avons été ni informés ni impliqués dans la démarche de délivrance de ces deux baux alors qu'ils nous concernent directement ", souligne la publication.

De son côté, l'entreprise parle " d'osmose " avec les habitants de Sakatia, dans son communiqué : " le projet est conçu en osmose avec les habitants de Nosy Sakatia, dans le respect des coutumes, des savoir-faire et des dynamiques sociales locales. Cette approche participative

garantit l'adhésion des populations et leur implication active à chaque étape ". Et de poursuivre qu'il ne s'agit aucunement pas d'un projet présidentiel. " Nous avons élaboré un business plan raisonné offrant des perspectives concrètes de développement à long terme, non seulement pour Sakatia et Nosy Be mais pour la région Diana ".

Le projet devait débuter après l'obtention du bail. Mais il a été perpétuellement stoppé par les manifestations de villageois appuyés par des opérateurs étrangers qui appréhendent la concurrence, puis plus tard par la pandémie de la Covid selon la société. En 2022, la société a relancé le projet auprès du ministère du Tourisme. Ce dernier a demandé une mise à jour du business plan. Green Mada Land redémarre avec un nouveau modèle d'activités validé par le ministre du Tourisme, avec le même bail du 18 août 2016. Une affirmation consolidée par le certificat d'immatriculation et de situation juridique délivré le 11 avril 2025 attestant le bail au nom de Green Mada Land. Mais à ce jour, les travaux de lever topographique n'ont pu être réalisés, retardant à maintes reprises le business plan.

Dans ce dossier de l'île Sakatia, les distorsions de prise de décisions entre deux entités d'une même administration créent de lourdes conséquences sur la sécurité des investissements. Malgré la loi n°2015-039 sur le Partenariat Public Privé et la loi n° 2023 - 002 sur les investissements à Madagascar, les investisseurs se sentent constamment en danger. Cette disparité ouvre la voie à des spéculations et des manipulations qui victimisent la population locale et surtout les investisseurs.



AVIS D'EXPERT: LAHATRA HARIJERY: DIRECTEUR TECHNIQUE- SOLIDARITÉ DES INTERVENANTS SUR LE FONCIER (SIF)

Sur les Réserves Foncières Touristiques (RFT) : Le ministère du Tourisme adresse une demande auprès du ministère de l'Aménagement pour que ce dernier affecte une réserve foncière attribuée à la promotion du tourisme. Cette affectation concerne les domaines privés de l'Etat. Ensuite le ministère de l'Aménagement publie un arrêté d'attribution du domaine en RFT. Le ministère du Tourisme s'occupe des démarches pour les recherches d'investisseurs.

Pour l'île Sakatia, c'est la société Green Mada Land qui a obtenu les droits d'exploitations par le biais d'un bail. Le domaine reste une propriété de l'Etat, et ne sera pas inscrit au nom de la société.



SOCIÉTÉ

Mode de vie des riverains des sites d'exploitation, sans infrastructure ni accès à l'eau potable. Crédit photo : Antsamalala FF



Écosystème en déséquilibre. Crédit photo : Antsamalala FF

LE GRAPHITE AU PRIX DU SACRIFICE : LES COMMUNAUTÉS EN DÉTRESSE



ANTSAMALALA
FELANA FITIAVANA
ISMAËL MIHAJA

Tandis que Madagascar se hisse au deuxième rang mondial des exportateurs de graphite, les habitants des zones d'exploitation de graphite payent un lourd prix. L'espoir d'un développement durable se heurte à une profonde dégradation environnementale et culturelle: terres agricoles détruites, pollution de l'eau, terres sacrées et lieux de sépultures des ancêtres envahis par l'exploitation du graphite. Les promesses de compensation et de progrès social demeurent vaines, laissant la population locale dans une vulnérabilité, en quête de réponses et de justice...

SAHAVALAINA-VATOMAINA, VICTIME SILENCIEUSE DU BOOM DU GRAPHITE

À l'Est de Madagascar, à 10 km de Brickaville, le modeste fokontany de Sahavalaina se déploie majestueusement dans les collines verdoyantes de la commune rurale d'Ambinaninony, district de Brickaville. Ce terroir se distingue par ses importantes réserves de graphite, notamment à Vatomaina. En 2015, l'entreprise britannique Tirupati Madagascar a obtenu un permis de recherche, rapidement suivi de l'octroi du permis minier n°38321 par le ministère des Mines, valide pour 40 ans. Ce permis permet également à l'entreprise d'exploiter de l'or, chrome, cristal, cuivre, basalt et beryl.

Un an plus tard, l'Office National pour l'Environnement (ONE) a délivré le permis environnemental sous la référence 29/16/MEEF/ONE/DG/PE du 10 octobre 2016.

Tirupati Graphite Madagascar exploite ainsi deux sites : Sahamamy et Vatomaina. L'entreprise vise une production annuelle de 30 000 tonnes, un objectif non atteint à ce jour. Selon Harizo Sataherimanana, responsable d'exploitation chez Tirupati Madagascar, " la production annuelle actuelle avoisine les 9000 tonnes ".

À Vatomaina, sur les 2 500 ha potentiellement exploitables, 157 ha ont fait l'objet d'un contrat de bail. Cependant, seulement 4 ha ont été exploités jusqu'à maintenant. Ces opérations ont déjà entraîné des dégâts environnementaux, notamment l'ensablement de rizières, la pollution de l'eau et la destruction des paysages. L'impact de l'exploitation sur l'écosystème local et les activités agricoles est désormais tangible.



DU RIZ AU SABLE : LE MINAGE DE GRAPHITE BOULEVERSE LA VIE D'UNE COMMUNAUTÉ

A Vatomaina, la vie de la communauté est intimement liée à la terre, bercée au rythme de des récoltes. Cependant, depuis le début des activités de Tirupati en 2021, cette harmonie est brisée. Des paysans, à l'image de Madame Angeline, "Maman'i Ange", 59 ans et mère de quatre enfants, ont vu leurs terres ancestrales dévastées. Deux de ses trois rizières sont désormais ensevelies pratiquement incultivables. Elle déplore également la perte d'une source de revenus vitale pour nourrir sa famille. " *Chacune de mes rizières produisait annuellement 75 bidons de riz soit 35 sacs. Cela équivalait à 1,75 tonnes par an. Un bidon de riz rapporte environ 38.000 Ar* ". Pour cette habitante de Vatomaina, ces dégâts sont directement imputables " *à l'ouverture d'un chemin d'accès au site de Tirupati et à la destruction d'un barrage* ", par suite des activités d'exploitation menées par la société.

Harizo Sataherimanana, responsable d'exploitation chez Tirupati, rejette ces accusations. " *C'est impossible que l'ensablement des rizières, situées à dix kilomètres du site, soit lié à l'entreprise* ". Il affirme que Tirupati n'a pas travaillé sur ces parcelles et attribue directement la situation " *au manque d'entretien par le propriétaire* ".

Le cas de Madame Angeline n'est pas isolé. Une parcelle de 1 Ha, appartenant à Sampivavy Noeline et son fils Dimansy Velomaro, a subi le même sort. Riz, manioc, litchis, bananes, cannelles, 134 pousses de raphia, recensés dans le procès-verbal de compensation de la direction régionale de l'Agriculture et de l'Élevage (DRAE), ont été anéantis. " *Nous avons expliqué nos pertes, ils ont écouté, mais n'ont rien fait. Aucune action, aucune solution* "., rapporte Todivavy Justine, une victime parmi tant d'autres à Vatomaina.

Tirupati, toujours par la voix de Harizo Sataherimanana, persiste à nier toute responsabilité. Selon lui, la destruction du barrage entraînant un engorgement des terres considérables serait due à des fortes intempéries. " *Face aux catastrophes naturelles, il est injuste de chercher un coupable. On ne peut rien contre la nature* ", déclare-t-il.

Pourtant, une plainte concernant la destruction du barrage, datant du 23 mai 2023, a été déposée auprès de l'Office National de l'Environnement (ONE). Tsilavina Rabefarihy, chef de l'unité USIDE à l'ONE, confirme que les méthodes d'exploitation de Tirupati, notamment l'utilisation d'engins mécanisés à ciel ouvert, sous forme de gradins favorisent la dégradation des sols. La destruction des arbres rend le sol aux éboulements, affectant ainsi les parcelles non contractées. À la suite des recommandations de l'ONE, Tirupati a introduit l'utilisation de bambou pour stabiliser les sols, mais cette méthode est encore appliquée de manière parcellaire.



“ Nous avons expliqué nos pertes, ils ont écouté, mais n'ont rien fait. Aucune action, aucune solution. ”

COMPENSATION INSUFFISANTE OU PROMESSE NON TENUE ?

Face à la destruction, une compensation juste est de mise. C'est ce que les paysans de Vatomaina réclament. Par exemple, Dimansy Velomaro, propriétaire d'une parcelle de 13 ha, n'a reçu une compensation que pour ses 10 ha, (1 000 000 Ar/ha) et 360 000 Ariary pour sa récolte de riz en 2023, puis plus rien. Sampivavy Noeline exige le paiement de ses raphias omis par Tirupati et implore également la réparation de ses rizières, car de son avis, les compensations ne reflèteraient pas la valeur réelle de ses récoltes. De son côté Maman'i Ange se sent, comme les autres paysans, abandonnée avec des terres détruites et sollicite l'entreprise à compenser le prix de leurs récoltes annuelles.

Cependant, Tirupati remet en question les accusations des paysans de Vatomaina. Pour se défendre, Harizo Sataherimanana évoque un certain " caractère insidieux " des paysans qui selon lui, seraient dociles et coopératifs lors des négociations en face-à-face, mais médisent de l'entreprise en coulisses. Il poursuit qu'une somme de 2 126 250 Ariary aurait déjà été attribuée à Madame Noeline pour la compensation de ses paddy.



Les séquelles de l'exploitation de graphite, paysage vert complètement ravagé.
Crédit photo : Antsamalala FF

DE LA DISSOLUTION DU COMITÉ DE COMPENSATION

Les tensions persistantes entre les paysans et Tirupati sont fréquemment portées devant le comité de compensation de la Commune, une instance de médiation cruciale. Ce comité rassemble des acteurs clés : les représentants de la commune, les chefs de fokontany de Sahavalaina, Tanandava et Ambinaninony, ainsi que les respectés " Tangalamena ". Alfred, conseiller communal de la commune d'Ambinaninony, confirme que " *les paysans expriment unanimement leur mécontentement face aux compensations jugées inéquitables proposées par Tirupati* ". Il souligne que, " *malgré l'existence d'une convention établie entre l'entreprise et les habitants, des montants significatifs restent impayés, comme en témoignent les 130 pousses de raphia dues à Madame Noeline* ". Au-delà de son rôle de médiation, le comité est également investi de la mission d'évaluation des cultures. Cependant, il a tenu sa dernière réunion en juin 2023, peu avant sa dissolution. Tsilavina Rabefarihy de l'ONE réitère dans ses propos que ce comité est bel et bien exigé dans les cahiers de charges mais dans la pratique, il n'est pas opérationnel et apparemment dissout. Il poursuit en disant que l'entreprise a demandé que ce comité soit restitué pour assurer le suivi et l'évaluation des compensations.

Selon les informations recueillies à Vatomaina, les membres du comité de compensation ont formulé une

demande d'augmentation de leurs indemnités, une requête rejetée par l'entreprise Tirupati. Il a été précisé que les " Tangalamena " percevaient une indemnité journalière (per diem) de 15 000 Ariary pour chaque déplacement sur le terrain, tandis que les représentants des communes et des fokontany bénéficiaient de 20 000 Ariary.

Par suite de la dissolution du comité de compensation, l'entreprise a sollicité l'intervention de la DRAE de la région Atsinanana pour assurer l'inspection et l'évaluation des cultures affectées. Le directeur régional de l'Élevage et de l'Agriculture dans l'Atsinana, Docteur Solo Noe René, Directeur Régional, a confirmé que Tirupati prenait en charge l'ensemble des frais liés aux déplacements de leurs agents lors des missions de terrain. Le responsable de l'exploitation de Tirupati a même communiqué les montants précis alloués à cet effet : 100 000 Ariary par jour et par personne pour les indemnités journalières, ainsi que 20 000 Ariary pour les frais de déplacement.

DILEMME COMPLEXE

Malgré le rapport tendu avec les communautés, le rôle de Tirupati dans le développement local et les retombées économiques de ses activités dans la commune demeure indéniable. Rahul Jha Jn Jha, responsable de projet au sein Tirupati, réaffirme l'engagement de l'entreprise envers un développement durable. À titre d'exemple, Tirupati a activement participé au terrassement



“ Malgré l'existence d'une convention établie entre l'entreprise et les habitants, des montants significatifs restent impayés ”

d'un terrain et a investi 100 millions d'Ariary dans la construction d'un nouveau bureau de la gendarmerie, répondant ainsi à une demande explicite de la Commune d'Ambinaninony. Cette demande, qui relève normalement des responsabilités des autorités locales, a été prise en charge par l'entreprise. En outre, Tirupati a contribué à la construction d'une route de 44 km, agrémentée de 19 ponts, ouvrant l'accès à Sahamamy, une zone auparavant isolée. Concernant l'accès à l'eau potable, malgré l'absence d'infrastructures adéquates, un représentant du Fokontany et un conseiller communal ont confirmé les efforts de l'entreprise pour assurer l'approvisionnement en eau potable des habitants.

Malheureusement, le responsable de l'exploitation de Tirupati, révèle des difficultés financières ces dernières années. Tirupati aspire désormais à ce que l'État malgache procède au remboursement de la TVA, d'un montant de 1,8 milliard de dollars, conformément à l'article 06.01.24 du Code Général des Impôts en vigueur à Madagascar : " *Cette somme substantielle pourrait contribuer significativement à la bonne exécution des compensations dues aux paysans, tout en permettant à Tirupati de poursuivre ses activités et de maintenir ses initiatives sociales.* "



Rizière ensevelie par des boues. Crédit photo : Antsamalala FF



Tombeaux Mahafaly dans la commune rurale de Maniry, District d'Ampanihy

ATSIMO ANDREFANA : L'EXPLOITATION MINIÈRE MENACE LE PATRIMOINE MAHAFALY



ANTSAMALALA
FELANA FITIAVANA
ISMAËL **MIHAJA**

Outre la situation déplorable de la population de Vatomaina, l'exploitation minière dans le Sud de Madagascar soulève également de graves préoccupations en matière de droits humains.

Pour de nombreuses communautés locales, la terre n'est pas seulement une ressource : elle incarne une histoire, une mémoire collective et une dimension spirituelle profondément enracinée.

Dans la commune rurale de Maniry, située dans le district d'Ampanihy, région Atsimo Andrefana, le village de Rehambohitse Ambony est au centre d'un enjeu entre traditions locales et exploitation minière. La société australienne Evion Group (anciennement Black Earth Minerals) prévoit d'y exploiter du graphite. Cependant, la présence de tombeaux Mahafaly, considérés comme sacrés par la communauté locale, soulève des préoccupations quant à l'impact du projet sur le patrimoine culturel et les rites ancestraux..

Les habitants de Rehambohitse Ambony, manifestent une opposition ferme à l'exploitation de graphite dans leur région. " *Peu importe les milliards ou les millions d'Ariary qu'on nous propose, nous ne céderons pas notre terre pour l'exploitation du graphite* ", affirment-ils avec détermination. Leur principale préoccupation concerne la préservation de leur patrimoine ancestral, notamment les tombeaux sacrés des Mahafaly..

Parmi les figures de cette résistance, Mandrohivelo, un chef de village âgé d'une soixantaine d'années, exprime l'inquiétude générale. " *Nous n'accepterons jamais cette situation. C'est notre terre, celle où reposent nos ancêtres depuis des siècles. Peu importe l'argent ou les zébus qu'ils offrent, notre culture ne se monnaie pas* ", insiste-t-il d'un ton grave, traduisant la crainte de voir disparaître un pan essentiel de leur identité.

Le projet minier est porté par la société australienne Evion Group. L'entreprise dispose de quatre permis de recherche couvrant 10 880 ha, acquis en 2001, ainsi que de huit permis d'exploitation s'étendant sur 11 520 ha obtenus le 20 juillet 2005. Toutefois, des questions se posent quant à la régularité de son activité minière, car son permis environnemental (n°498/03/MINENV), délivré le 5 septembre 2003, concerne uniquement l'exploitation de la labradorite, et non celle du graphite. Cette situation alimente les tensions et suscite des interrogations sur le cadre légal de l'extraction envisagée.

UN PROJET MINIER EN PLEIN CŒUR D'UN SITE SACRÉ

Chez le peuple Mahafaly, les tombeaux sont des éléments fondamentaux du patrimoine culturel et spirituel. *“ Ces structures ne sont pas de simples sépultures, elles incarnent la mémoire des ancêtres, une connexion spirituelle que rien ne doit altérer ”*, explique Philibert, un résident du village.

Au centre du village, se dresse un Mandorave, arbre sacré pour les Mahafaly, qui sert traditionnellement de lieu de rassemblement et de concertation. C'est sous son ombre que les habitants de Rehambohitse Ambony se réunissent pour débattre de l'avenir de leur territoire face au projet minier d'Evion Group. L'enjeu est de taille : les gisements de graphite identifiés par la société se situent directement sous ces tombeaux, rendant leur préservation incompatible avec l'exploitation minière.

UN OBSTACLE À L'OBTENTION DU PERMIS ENVIRONNEMENTAL

Le maire de la commune de Maniry, Sambo, confirme la situation : *“ L'entreprise a déjà effectué des sondages dans le village de Rehambohitse. C'est en-dessous des tombeaux qu'elle a identifié le meilleur filon de graphite. Actuellement, ces sépultures constituent un obstacle majeur à l'obtention du permis environnemental nécessaire pour l'exploitation. ”*

L'ONE affirme suivre le dossier avec attention. Tsilavina Rabefarihy, chef de l'Unité USIDE auprès de l'ONE, précise : *“ L'entreprise a soumis des études complémentaires pour l'obtention du permis environnemental sur l'exploitation du graphite dans la commune de Maniry. Toutefois, elle a ensuite décidé d'interrompre l'évaluation du projet pour des raisons sociales, notamment en lien avec les tombeaux. ”*

Dans un souci d'équilibre et de transparence, plusieurs tentatives ont été faites pour obtenir la version d'Evion Group sur cette situation. Cependant, l'entreprise refuse toute interview et ne répond pas aux sollicitations des journalistes de Malina. Mais selon la législation malgache, notamment le Décret n° 2006-910 du 19 décembre 2006 sur la gestion

environnementale des projets miniers, toute exploitation minière impliquant la destruction d'un site culturel, tel qu'un tombeau, doit obtenir l'accord préalable de la communauté locale et des autorités compétentes. En l'absence de cet accord, toute tentative d'extraction pourrait être considérée comme une violation des droits des populations locales et des dispositions légales en vigueur.

UN CHOC DE VALEURS : QUAND L'ÉCONOMIE PIÉTINE LES DROITS HUMAINS FONDAMENTAUX

Dans le village de Rehambohitse Ambony 51 tombeaux sont directement menacés par l'exploitation du graphite menée par l'entreprise australienne Evion Group. Le maire de la commune, Somon, confirme la complexité de la situation : *“ Ce filon de graphite de pure qualité se trouve directement sous ces tombeaux, un aspect crucial qui a déclenché un intense débat entre l'entreprise et la communauté locale. ”* Lors d'une première réunion entre Black Earth Minerals et la communauté de Rehambohitse, le 22 septembre 2021, *“ l'entreprise avait assuré qu'aucune exploration ne serait réalisée à proximité des tombeaux. En guise de compensation pour la construction du forage, elle avait alors proposé à la communauté deux zébus et une somme de 600 000 Ariary ”*. Cette information figure dans un compte-rendu de réunion, présenté par le chef de village.

Cependant, cette promesse s'est avérée éphémère. Quelques mois après cet engagement, l'entreprise est revenue avec une nouvelle offre : un milliard d'Ariary par tombeau concerné. Une proposition qui a immédiatement suscité une vive réaction de la part des habitants. *“ Face à cette proposition, la communauté a exprimé sa ferme opposition ”*, témoigne Sambo.

RESPECT DE LA ZONE D'INTERDICTION DE 100 MÈTRES : UNE OBLIGATION LÉGALE ET CULTURELLE

L'article 130 de la loi n° 2023-007, portant refonte du Code Minier de Madagascar, établit des restrictions strictes concernant les zones interdites à l'exploitation minière : *“ Sans préjudice de restrictions particulières éventuelles, aucun travail*

de recherche ou d'exploitation minière ne peut être ouvert à la surface, dans une zone de cent (100) mètres, appelée zone d'interdiction, sauf s'il est justifié que le permis et/ou l'autorisation minière ont été attribués antérieurement.

1. Aux alentours de propriétés closes de murs ou d'un dispositif équivalent ou de toute délimitation usitée dans la région concernée, village, groupe d'habitations, puits et sources, édifices religieux, lieux de sépulture et lieux considérés comme sacrés ou tabous, sans le consentement écrit suivant le cas, soit du propriétaire, soit des autorités des CTD concernées ;
2. De part et d'autre des voies de communication, conduites d'eau et généralement à l'entour de tous travaux d'utilité publique, de sites archéologiques, de sites culturels, de sites culturels et touristiques classés et ouvrages d'art, sans autorisation du Ministre chargé des Mines, après avis conforme des autorités compétentes.”

Cette disposition vise à protéger non seulement l'environnement, mais aussi les espaces à forte valeur culturelle et sociale. Razafiharison Andriamanantena, anthropologue et député de Madagascar élu dans le district d'Ampanihy, soutient fermement cette loi en rappelant l'importance des sites funéraires dans la culture malgache. *“ Ces tombeaux ne sont passimplement des monuments ”*, souligne-t-il. *“ Ils représentent un attachement profond au monde ancestral, un devoir de mémoire et un respect inébranlable envers ceux qui ont façonné notre culture. ”* Pour lui, la mobilisation des habitants de Maniry dépasse une simple opposition économique et reflète *“ la préservation d'une identité culturelle et historique qui lie profondément la population à ses ancêtres. ”*

Ainsi, dans le Sud, les communautés de Maniry font face au non-respect des droits humains fondamentaux. Les promesses de développement se heurtent à la réalité d'un quotidien marqué par la précarité et l'abandon. Alors que les comités de compensation peinent à remplir leur rôle et que les entreprises se dédouanent de leurs responsabilités, les populations locales, elles, restent en quête de réponses et de justice. Au prix du développement, combien de sacrifices, encore, faudra-t-il consentir ?



“ Toa izao raha atao indray mijery ny endirky ny tanànan'i Bezeky ny volana avril 2024. ”

TETIKASAN'NY FILOHAMPIRENENAN “ TITRE VERT ANKILIMANITSY BEZEKY ” “ NESORINA TAO MENABE ANTIMENA IZAHAY, DIA TOY NY NALEFA ATY AN-TSESITANY ”, HOY IREO MPIFINDRA MONINA



**MAZAVAVOLANA
NABOTO**

Tetik'asam-panjakana natao hanavotana ny faritra arovana Menabe Antimena eo anatrehan'ny tsindry vokatry ny fifindra-monina tsy voafehy noho ny hain-tany avy any atsimo ny tetikasa “ titre vert Ankilimanitsy Bezeky ”. Fianakaviana 500 no nokendrena hafindra. Manodidina ny 200 ihany anefa no nanaiky nifindra antsitra-po. Trano telo tamin'ireo 500 nampanantenaina no nivantan'ny mpifindra monina tamin'ny taona voalohan'ny tetikasa. Ny taona faharoa vao niampy trano 32 hafa izany. Nahatsiaro ho toy ny niaina an-tsesitany ireo fianakaviana nafindra toerana. Mbola manjavozavo ny hoavin'ity tetik'asa ity noho ny tsy fisian'ny tetibola mazava.

ILAY TANÀNA NAMPANANTENAINA

Nahomby ny paikadin-tserasera nentina nandresy lahatra ireo fianakaviana nokendrena hafindra toerana avy ao Menabe Antimena ho an'ny Ankilimanitsy Bezeky. “ *Paradisa kely anaty tany hay no kisary tonga voalohany tao antsaina, taorian'ny fanentanana sy fandresen-dahatra anay mba hifindra aty Bezeky* ”, hoy ireo mpifindra monina izay efa zatra fiainana anaty toby na “ *campement* ” tsy ara-dalàna tao Menabe Antimena.

Ankoatry ny fiainana sy toeram-ponenana tsy zarizary, dia niaina tao anaty tebiteby lava amin'ny fanenjehan'ny zandary izy ireo. Manginy fotsiny ny fanararaotana tamin'ny fanakaramana varimasaka nataon'ny mpanambola sy manampahefana sasany azy ireo nanao asa tsy ara-dalàna. Efa azo nosokajiana ho endriky ny famarinan'olona ny fanararaotana nitranga. Nivelona tamin'ny fihariana katsaka tsy ara-dalàna tao anatin'ny Faritra Arovana Menabe Antimena ny ankabeazan'ireo mpifindra monina. Anisan'ny lasibatra ny zaza sy vehivavy.

Tanàna toy ny kindriandriana, ara-bakiteny, no kisarisary tonga tao an-tsain'ireo fianakaviana teo am-pandrenesana ny fanentanana tsara rafitra : “ *Trano*

vato miloko fotsifotsy miisa dimanjato, mitsitokotoko isaky ny fianakaviana fitopolo eo amin'ny velarantany midadasika, maha te-honina satria misy sekoly hianaran'ny ankizy, hopitaly hitsaboana ireo tojo tsy fahasalamana, rano fisotro madio ampy sy azo antoka, làlana vita kojakoja, tanimpambolena voajary ”. Inona anefa no nitranga ? Nihoaran'ny zava-misy ny nofinofy.

TETIKASA-PANJAKANA MITSINJO NY ZO MAHAOLONA.

Fantatra fa nahazo ny faneken'ny fanjakana foibe tamin'ny alalan'ny filankevitry ny minisitry ny volana Martsa taona 2023 ny tetikasa “ titre vert Ankilimanitsy Bezeky ” (TVAB) Efa tamin'ny taona 2021 no tafatsangana, tamin'ny alalan'ny fanapahana noraisin'ny goverinoran'ny Faritra Menabe laharana faha 032/21/REG.MBE/AG ny komitimparitra izay mitantana izany tetikasa izany dia ny “ comité Régional d'opérationnalisation de la Reserve Foncière et de l'Agriculture Durable ” izay afohezina amin'ny hoe CRORFAD.

Tapaky ny filankevitry ny minisitry fa homena trano vato honenana izay miorina eo ambony tany 4 ara sy tany hambolena 2 ha ireo mpifindra monina. Miampy tohana amin'ny masomboly sy teknikampambolena, rano fisotro madio, sekoly sy

toeram-pitsaboana izany. Hiantohana ny fandriampahalemana satria lalan-dahalo ny toeram-pamindrana. Hamboarina ny lalana mankao amin'ilay toerana hifindrana mba hahamora ny fivezevezena.

Tany 6 000 ha nozaraina ho faritra 12, afaka mandray fianakaviana 70 isany no nomen'ny Fanjakana ho an'ny ministeran'ny Fambolena izay mpitantana ny tetikasam-panjakana " titre vert ", handraisana ireo mpifindra monina.

Ny tale misahana ny Fotodrafitrasa sy ny Fampandrosoana eo anivon'ny faritra Menabe no mpitarika ity komity ity sady misolo tena ny faritra. Mandrafitra izany ny avy ao amin'ny distrikan'i Morondava, sy ireo fitaleavam-paritra ao amin'ny fambolena, ny fananatany, ny rano fidiovana sy fanadiovana, ny tontolo iainana, ny mponina, ny fahasalamana, ny fampianarana miaraka amin'ny solontenan'ny firaisamonim-pirenena, ny mpiara-miombon'antoka.

Araka ny fanazavan'i Monja Mahalignison Jean Évrard, talen'ny Fotodrafitrasa sy ny Fampandrosoana ao amin'ny Faritra Menabe dia maharay roa ny tanjon'ny tetikasa. " *Eo aloha ilay fanamafisana ny fiarovana an'i Menabe Antimena, fa ny tena zava-dehibe, dia ny fijerena ny zo mahaolona an'ireo mpifindra monina ka tsy hanasokajiana azy ireo ho tsindry na vesatra intsony satria afaka mitondra anjara biriky amin'ny fampandrosoana ny Faritra ihany koa izy ireo raha voatohana ka afaka mamokatra* ".

Natomboka tamin'ny fanentanana ireo mpifindra monina ny tetik'asa ny volana Martsa ka hatramin'ny volana May 2023. Nokendrena manokana tamin'izany ireo nipetraka tao anatin'ny faritra arovana



" Kisary maneho ny tetikasa fanajariana ny tanàna ho an'ireo mpifindra monina nesorina tao Menabe Antimena ary nafindra ao Bezeky "

Menabe Antimena, dia ny tao Tomitsy, Anketrevo, Mandroatsy ary Tananambao Fenoarivo.

Tsy ny fianakaviana mpifindra monina irey ihany no tsinjoavin'ny tetik'asa fa ireo olona efa mponina amin'ny tanàna manodidina ihany koa. Ankoatra ireo mpifindra monina, dia tombanana ho 400 mahery ny isan'ireo fianakaviana hisitraka izany, avy amin'ny tanànan'Andranovao, Ankilimanintsy, Besetroky ary ireo mpitantana ala arovana ao Andohaviagna, Betakilotsy ary Bepeha.

NIAHOTRA NOHO NY TSY FITOKISANA IREO TANÀNA SASANY

Isan'ny mpiara-miombon'antoka lehibe manohana ny tetik'asa " Titre vert Ankilimanintsy Bezeky " ny USAID izay tohana avy amin'ny vahoaka Amerikana amin'ny alalan'ny USAID Mikajy. Araka ireo tahirin-kevitra voaangona nandritra ny fanadihadiana, dia anisan'ireo namolavola ary efa nanomboka ny fanentanana sy fanisana, talohan'ny nandrafetana ny paikady rehetra ihany koa ny USAID Hay Tao, niaraka tamin'ny Sehatra lombonan'ny Fananatany (SIF).

Tsikaaritra nandritra ny fanadihadiana ifotony, fa niteraka olana, teo amin'ny fifampitokisan'ny tetikasa sy ny mponina tamin'ireo tanàna sasany, ny fiovan'ny olon'ny tetikasa mpiara-miombonantoka nalefa nifandray tamin'izy ireo.

Taorian'ny fanentanana natao, dia hita sy tsapa fa tsy dia narisika hifindra ireo olona niorim-ponenana tamin'ireo tanàna tao anatin'ny Faritra Arovana Menabe Antimena, izay tena kendren'ny tetikasa. Tao Tomitsy ohatra dia fianakaviana dimy monja no nanaiky nefa tsy tonga nifindra akory tamin'ny ora farany.

" *Niova ny olon'ny tetikasa tonga nanentana taty aminay, fa tsy araka ny nifanarahana tany am-boalohany* ", hoy ny raim-pianakaviana iray ao Tomitsy. " *Tsy nampatoky anay izany ka nandefa delegasiona nitsirika mialoha ny zava-misy tany Ankilimanintsy izahay. Rehefa nanao tatitra ireo iraka ireo, dia tena tsy mifanaraka amin'ny asa fivelomanay ny zavatra hitany tany Ankilimanintsy. Tsy nahitana soritra asa fanombohana an'ireo trano nolazaina fa hametrahana anay akory. Nahatsiaro ho voafitaka izahay ka tsy resy lahatra* "

hifindra raha tsy miverina mifanatrika aminay mihitsy aloha ireo mpanentana tonga voalohany taty aminay. ", hoy ny fanazavan'ity raim-pianakaviana ity.

Mba hanatratrarana ny tanjona hamindra fianakaviana 500, dia voatery nitarina tamin'ireo Fokontany ivelan'ny Faritra Arovana, manamorona ny ala ny asa fanentanana. Voamarina ihany koa mantsy fa misy amin'ireo mpanao asa famotehana ao anaty ala no monina amin'ireny Fokontany manodidina ireny, toa ny ao Mahaso Avaratra, Manambaliha, Bevoay, Besetroky, Manamby sy ny hafa.

TSY NAHAVITA NY ANJARANY NY FANJAKANA

Ny volana Aprily 2024, nandalovana tao Ankilimanintsy Bezeky, dia trano telo amin'ny 500 nampanantenaina no vita. Ireo miaramila mitandro ny filaminana ao an-toerana sy ireo mpamita iraka miasa ao an-toerana mandritra ny fotoana fohy no mipetraka amin'izy ireo. Vita ary efa sitrahin'ireo mpifindra monina kosa ny " forage " iray sy siniben-drano lehibe telo mamatsy rano fisotro ny tanàna vaovao sy ny manodidina azy. Anisan'ny nisitraka tombony tamin'izany ny fokontany manodidina toy ny ao Ankilimanintsy. Efa nampitaraina an'i Tongahary lehiben'ny fokontany ao Ankilimanintsy Bezeky nandritra ny fotoana maro ny tsy fisian'ny rano, nialoha ny nahatongavan'ny tetikasa.

Eo amin'ny sehatry ny fambolena dia nahavita fambolena voanjo ireo mpifindra monina ary nahazo masomboly sy tohana ara-teknika avy amin'ny teknisianina. Nomena tohana ara-bola izay nitentina roa hetsy ariary ihany koa ny isampianakaviana.

Ireo rehetra ireo, araka ny nolazain'i Monja Mahalignison Jean Évrard, talen'ny Fotodrafitrasa sy ny Fampandrosoana ao amin'ny Faritra Menabe no vita dia ny tohana avy amin'ny mpiara-miombon'antoka. Nanamafy izany koa i Mamisoa Andrianjafy anisan'ny mpiara-miombon'antoka nanatanteraka ny tetik'asa.

Ireo trano vato telo amin'ny 500 nampanantenaina ihany no avy amin'ny Fanjakana Malagasy tamin'ny alalan'ny ministeran'ny Fambolena. Antony

nahazoan'i Bezeky anaram-baovao hoe Tranotelo. Trano vita amin'ny goelaka na labasy gony no nipetrahan'ireo mpifindra-monina tamin'ny vao tonga. Niteraka fimenomenomana ho an'ny mpifindra monina an-tsitrabo izany. *"Efa nifanarahana mialoha tamin'izy ireo io"*, hoy ny Filohan'ny CRORFAD. Tsy nahazaka hafanana ireo trano goelaka vonjimaika dia simba sady tsy mahatazona ranon'orana ka voatery nanao izay ho afany ireo mpifindra monina nanamboatra trano bozaka amin'ny herin'ny tenany avy.

MAHATSIARO HO VOAFITAKA IREO MPIFINDRA MONINA

Ny fifampiresahana tamin'ireo mpifindra monina, nandritra ny fanadihadiana natao tany an-toerana ny volana Aprily 2024, no nahalalana fa zavatra roa no tena nahasarika azy ireo hifindra ao Bezeky. Ao ny fanomezana ara-bola, ao koa ny fahazoana tany hovolena. Tsy nisy tsy nitaraina anefa izy ireo tamin'ny fandalovana tany an-toerana ary samy nilaza fa voafitaka. Miahiahay fanodikodinana ny vola tokony ho azy ireo aza ny maro toa an-dry Dina sy Edmond, izay samy nanaiky nifindra an-tsitrabo tao Bezeky. Roa hetsy Ariary no nampanatenaina kanefa nilatsaka ho iray hetsy sy roa alina Ariary tamin'ny fanomezam-bola fahatelo, hoy ny fitarainan'izy ireo.

Nandà ary nanohitra tamin'ny heriny manontolo ny fisian'ny fanodikodinambola i Monja Mahalignison Jean Évrard, izay sady Filohan'ny CRORFAD. *"Fanazavana mialoha no tsy ampy. Iray alina ariary isan'andro ny tohana. Atao asa sandaina vola izy io. Raha nanao kajikajy ny teknsianina dia notombanana ho asan'olona iray ao anatin'ny folo andro ny manapaka hazo sy manadio ny tany hambolena voanjo. Ny raim-pianakaviana sy ny renim-pianakaviana no miaramiasa dia kajiana ho roapolo andro dia manome an'ilay roa hetsy ariary isampianakaviana. Nokajiana ho enina andro, izany hoe roa amby folo andro raha olona roa isam-pianakaviana ny miava sy manao fambolena voanjo ka nahatonga ny fihenana tsy ho roa hetsy ariary fa lasa iray hetsy sy roa alina ariary"*, hoy ny fanazavana antspirihany nomen'ny filohan'ny CRORFAD.

Nampitaraina ireo mpifindra monina any Bezeky ihany koa ny hamafin'ny fianan'izy ireo any an-tany karakaina any. Vaky vava i Marc du Mayet, komity ao Bezeky ary nilaza mihitsy fa *"ohatry ny atao sesitany izahay aty, tsisy mpijery na ny vola tohana aza efa tara iray volana, tsisy ho hanina izahay dia lasa mihady ovy ala, tavolo any anaty ala any"*. Vokatry'izany, dia niseho indray ny fihoram-pefy. *"Noho ny hanoanana dia nisy tamin'ny mpifindra monina tao Bezeky no tafatsofoka nihady ovy ala tao anatin'ny faritra arovana tantanan'ny vondron'olona ifotony (VOI) ao Andoviagna. Voasazy ary nosazian'ny mpitantana ny ala arovana nandoa vono dina enina alina ariary izy ireo. Ny tetikasa no nisolo vaika ny ankalana nanefa ny sazy"*, hoy ny fanazavana. Samy nanamarina izany na ny tomponandriakipanjakana na ny avy amin'ny tetikasa mpiara-miombonantoka.

Voamarika nandritra ny fidinana ifotony tany Bezeky, ny volana Aprily 2024, fa maro ny zaza sy ny ankizy nentin'ny ray aman-dreniny nanaraka azy ireo nifindra monina. Maro amin'izy ireo no naato antenantenany tamin'ny fianarana. Anisan'izany ny zazavavy kely iray, 10 taona, mpianatra kilasy T3 tao Mahabo. Nentin'ny ray aman-dreniny nifindra monina any Bezeky izy, ka niala antenantenan'ny taom-pianarana. Tsy mianatra toa ny zanaky ny mpifindra monina rehetra sy ireo efa mponina tao hatrizay satria tsy misy sekoly ao anatin'ny Fokontany. *"Te hianatra aho, manina ireo namako mpiara-mianatra tamiko tany Mahabo aho, sambatra izy ireo fa afaka manohy ny fianarany"*, hoy ity zazavavy kely tamin-dranomaso.

Sady tsy misy sekoly araka ny nampanantenaina no tsy misy hopitaly ao Bezeky. Samy nilaza na i Tongahary, filohan'ny fokontany Ankilimanitsy na i Marc Du Mayet, komity ao Bezeky fa raha sendra misy marary dia entina ambabena any amin'ny 40 kilometatra, any Mahabo na Analaiava izay misy hopitaly sy mpitsabo. Tsy nisy hafa tsy "clinique



"Nanohitra ny famindrana toerana azy ho any Bezeky Ankilimanitsy ny ankamaroan'ny mponina ao Antsoha"

mobile" nandalo indray mandeha no tonga nanao fizaham-pahasalamana tao Bezeky, nandritra ny taona voalohany nahatongavan'ireo mpifindra monina, hoy i Marc Du Mayet.

MANJAVOZAVO NY HOAVY

Afaka efatra taona vao omena tanteraka an'ireo mpifindra monina ny tany 2 ha izay nampanatenaina azy. Ny volana Jona 2024 no niato ny tetikasa USAID Mikajy izay tena nitondra ny ankabeazan'ny tohana sitrahin'ireo mponina ao Bezeky. Ny volana Jona 2024 ihany koa no nifarana ny asan'ny tetikasa Madagasikara Voakajy izay nanohana ara-bola ireo mpitandro filaminana.

Toeram-pivantanana vonjimaika ihany ny tao Bezeky. Mbola tsy maintsy hafindra toerana izy ireo rehefa voajary ny tany hisy ny toeram-ponenany. Isan'ny nampimenomenona ireo nanaiky hifindra ao Bezeky izany famindrana izany, raha toa ka tsy mbola vita ny trano nampanantenaina hivantanan'izy ireo. Niferinaina amin'ny ahitana vola hananganana trano vonjimaika vaovao indray izy ireo.

Mizara roa ny fihevitr'ireo mponin'i Bezeky, eo anatrehan'izany. Ao ireo milaza fa miandry ny vokatry ny famboleny dia hiverina hody any amin'ny tany nihaviany. Ireo avy ao amin'ny Kaominina Analamitsivalana no tena manana ity fomba fijery ity. *"Efa nanapa-kevitra ho aty dia ihafiako eto fa mbola ho aiza koa moa"* hoy i Filipo komity sy izay mitovy hevitra aminy. Vokatry'izany rehetra izany, fianakaviana manodidina ny 50 eo ho eo no efa tsy tamàna, niala ka niverina tany amin'ny toerana nisy azy teo aloha. Fanontaniana mipetraka ny hoe mbola ho



“ Ireo trano telo voalohany voarina tao Bezezy Ankilimantsy ka nahavery anarana ny tanàna hoe Tranotelo ”

voasarika ho ao Bezezy ve ireo andiany faharoa hatramin'ny andiany fahefatra raha izao no mitohy ? “ Miankina amin'ny fahombiazan'ity andiany voalohany ity ihany izany ” hoy i Monja Mahalignison Jean Évrard, DID ao amin'ny Faritra sady mpitarika ny CRRORFAD.

Ny fambolena voanjo no foto-pivelomana noheverina fa loharanom-bola voalohany ho an'ireo fianakaviana nafindra monina. Anisan'ny niteraka fahasahiranana sy hakiviana, hoy i Marc Du Mayet, komity ao Bezezy, ny fahatarana tamin'ny fotoampambolena voanjo. Tsy nanafina izany ahiahy izany koa i Mamisoa Andrianjafy, tomponandraikitra ny tetikasa USAID Mikajy tamin'izany fotoana izany. “ Efa somary tara ny fotoampambolena voanjo ny fotoana namindrana ireo olona ireo aty Bezezy satria raha ny marina dia ny faha-15 Desambra no tokony farany fambolena voanjo, ireto olona ireto anefa tamin'izany vao nifindra ho ao Bezezy ary taty amin'ny volana Febroary vao nahazo masomboly hovolena. Maro amin'izy ireo ny efa nanao asa fambolena mba tsy hilazana fa efa nahavita fambolena tany amin'ny tany nialany ka lasa miala izy ireo hamonjy an'izay vokatra izay fa mino aho fa rehefa miaka-bokatra koa ny ao Bezezy dia hiverina eo ihany izy ireo ”, hoy i Mamisoa Andrianjafy.

Miombom-peo aloha ny rehetra fa tsara ary mahavokatra voanjo ilay tany, saingy noho ny fahatarana no tsy dia nanantenana vokatra betsaka tamin'ny taom-pambolena voalohany. Io vokatra tsy antenaina io anefa no heverina fa hiantoka ny fiveloman'izy ireo hatramin'ny fiakaran'ny vokatra manaraka. Raha izao fiankinan-doha amin'ny mpamatsy vola izao no mitohy tsy mampino ny hahatazomana olona ao amin'ny tany hay ao Bezezy.

NIHENA NY TSINDRY TAO MENABE ANTIMENA

Nanamafy i Mamisoa Andrianjafy fa ny taona 2023 teo no nahitana isa ambany indrindra tamin'ny afo taterin'ny zanabolana

azon'ireo mpitantana ny faritra arovana Menabe Antimena. Raha manodidina ny 500 mahery ny “ points de feu ”, teo aloha, dia lasa 300 mahery kely sisa izany.

Tsy azo lazaina ho vokatry ny tetikasa “ titre vert Ankilimantsy Bezezy ” irey anefa no nahazoana izany vokatra izany, satria misy koa ny ezaka nataon'ireo mpitantana faritra arovana izay nanamafy kokoa ny fandiovana ny tao anaty ala faly. Fampiasana mpitandro filaminana manao fisafoana sy fisamborana ary fandorana ireo toby vonjimaika na ny antsoina hoe campement, miorina sy miparitaka any anaty ala any. Samy nanamafy an'io fanazavana io, na ny avy eo anivon'ny ONG Fanamby, mpitantana ny Faritra Arovana Menabe Antimena, na ny tomponandraikitra mitantana ny Kirindy Forest.

TOMBANA AN-TSASADALANA

Misasaka ny tetikasa. Tanjona ny hame-trahana vahaolana maharitra ho fiarovana an'i Menabe Antimena sady mitsinjo ny zo maha olona an'ireo mpifindra monina. Anisan'ny antoka mampahomby ny tetikasa ny fahavorarian'ireo fotodrafitrasa rehetra nampantanenaina, mba hahatamana ny fianakaviana nafindra toerana, ka tsy hiverenany amin'ny asa fandravana nataony teo aloha. Ankoatra ny fidiram-bola maharitra sy azo antoka, dia

anisan'ny filàna fototra ny tokony hananan'izy ireo toeram-ponenana mendrika ny mahaolona.

Tao anatin'ny 2 taona voalohany, dia trano 32 tamin'ireo 500 nampanantenaina no voatsangana ao Bezezy. Azo tsapain-tanana ny fivoarana na dia mbola tena lavitry ny fampanantenana natao aza. Ny Fanjakana Malagasy amin'ny alalan'ny Ministeran'ny fambolena sy ny fiompiana no namatsy vola. Miankina amin'ny fisian'ny loharanom-bola anefa no hanohizana ny fananganana trano.

Raha kajiana, dia mbola mila manorina trano vaovao 468 ny Fanjakana, ao anatin'ny roa taona farany amin'ny tetikasa, mba hanatrarana ilay trano miisa 500 nampanantenaina. Izany hoe trano 234 isan-taona no tokony hantsangana, raha atao ny salanisa.

Mety ho tratra ao anatin'ny roa taona farany ary ve ny hanamboarana ny trano ambiny raha toa ka trano 16 isan-taona no vita, raha kajiana amin'ny salanisan'ny fanorenana tao anatin'ny roa taona voalohany ? Raha io fivoaran'ny fanorenana io mantsy, dia mety mbola hiandry 31 taona mahery ny any Bezezy vao hahafeno tanteraka ny fanorenana ireo trano 500 nampanantenaina.

Tombana sy kajikajy mianga amin'ny tarehimarika efa misy ihany anefa izany, mba ho fanairana, satria tsy azo odian-tsy hita fa tao anatin'ny herintaona, dia afaka nampitombo avo folo heny ny fanorenana trano ny tetikasa. Niainga tamin'ny trano 3, nandritra ny taona voalohany ary nahatsangana 32 tamin'ny taona faharoa.



“ Tsy nisy afa-tsy oviala no sakafonay nandritra ny 2 volana voalohany nahatongavanay teto ”, hoy ireo fianakaviana nafindra monina.



Richard - Terres arides Ambolomaro. Crédit Photo : José Gasy



ROVA **ANDRIANTSILEFERINTSOA**
HOLIMANDIMBY
RANAIVOSOLOHERY

EXPLOITATION MINIÈRE D'AMBATOVY : DES PAYSANS SACRIFIÉS “ POUR L'INTÉRÊT NATIONAL ”

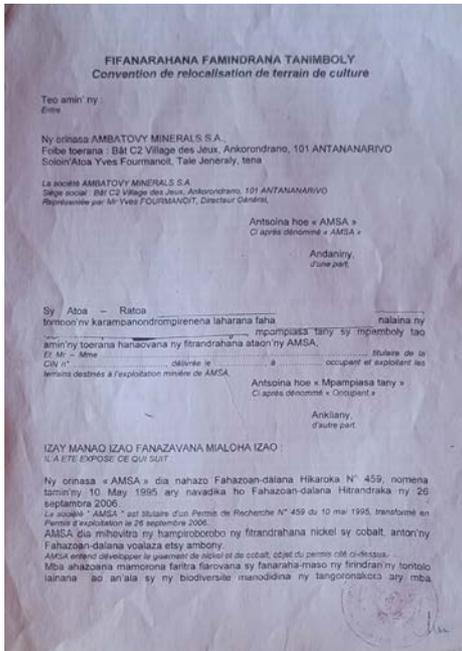
Madagascar, un des principaux producteurs des minerais de transition - nickel et cobalt - en Afrique, se hisse par la société Ambatovy, grand exportateur de ces produits. À même que le temps presse, la transition énergétique devient une hâte au niveau international, mais l'initiative voile une réalité économique et sociale peu sûre pour son pays hôte. 2024, les communautés entourant la société plient sous le poids du géant minier. Voici une enquête menée par les journalistes de Malina en novembre 2023, au cœur des communautés vivant à l'ombre du géant minier.

Il n'y a plus qu'une mare : Richard Ranalarison est face à ce qui, autrefois, était ses terres. Tout a été enseveli. Le père de famille a non seulement perdu ses rizières, mais également son principal moyen de subsistance, et aujourd'hui, il n'a que ses souvenirs, ceux de terres fertiles qu'il doit remplacer par un sol dur et sableux. “ Bien sûr que cela m'attriste, j'ai labouré ces terres toute mon enfance, jusqu'à ce que je me marie ” confie le quadragénaire. Pour tout cela, la société minière Ambatovy lui a proposé une terre en échange. C'était en 2008, pourtant le problème ne trouve toujours pas son issue. Le cas de Ricard Ranalarison n'est pas isolé. Là où la société s'est posée, des tumultes se sont créés.

PROMESSES TRAHIES, TERRES PERDUES

2006, la vie paisible du village d'Andranoverly est secouée par l'arrivée soudaine de la société Ambatovy. 29 familles sont sollicitées à quitter leurs

terres ancestrales : un projet minier est en cours d'installation dans cette localité du fokontany d'Ampitambe, commune d'Ambohibary à Moramanga. Deux années passent, et une entente est trouvée : 2008, les familles ont donné leur accord “ pour l'intérêt national et le développement du pays ” comme le rappelle Richard Ranalarison. Le projet se développe. Les paysans attendent leurs nouvelles terres, celles qui leur ont été promises à leur départ : “ En 2008, nous, les 29 Personnes Affectées par le Projet (PAPs) et Ambatovy, avons conclu un accord clair stipulant qu'ils remplaceront nos terres par des terrains bien cultivables et productives, similaires à celles d'Andranoverly ” témoigne Richard Ranalarison. En attendant de trouver ce terrain de remplacement, Ambatovy compense alors les cultivateurs en leur fournissant quatre tonnes de riz pour chaque hectare laissé, et ce, chaque année. 2011, l'utopie cède sa place à la déception lorsque Ambatovy propose Ambolomaro comme alternative au terrain d'Andranoverly. Un sol infertile,



Reclamation Papiers Ambatovy

fait de tourbes et de sables fins, Richard Ranalarison en partage son expérience de 2014 : " j'ai entrepris la culture du riz à cet endroit, mais le rendement a été décevant. Je n'ai pu obtenir qu'une maigre récolte de 100 kg sur un terrain de plus de 2 hectares. À Andranoverly, avec une superficie équivalente, j'ai récolté 8 tonnes. " Le père de famille vit dans l'espoir de trouver un meilleur terrain, qu'après toutes ces années, devient une rage qu'il retranscrit dans une plainte adressée à Ambatovy en novembre 2023.

TERRES DURES

" Ambatovy a contraint ces familles à cultiver à Ambolomaro sous la menace de perdre toute compensation. " Andriamananjara Rasolontsilavo, chef de fokontany d'Ampitambe depuis 2009, confie ses maux. En 2016, Ambatovy cesse définitivement le dédommagement, et pour cause : la société soutient que les terres d'Ambolomaro sont cultivables. De terres sableuses et arides, les essais de plants de riz s'enfoncent dans un sol dur. Les faits se brouillent par une parcelle de référence : la société a démontré la fertilité des terres à Ambolomaro par un travail sur 5 à 10 hectares. De son côté, Ambatovy renforce que les terres d'Ambolomaro sont fertiles. Vony Ramahaleo, responsable des relations presse au sein de la société soutient : " Si le rendement

dans ses terres a été estimé à deux tonnes par hectare, des études qu'ont mené les responsables au sein du ministère de l'Agriculture ont prouvé que le rendement atteignait maintenant les environs de 3,8 tonnes par saison. " La réalité, du côté d'Ambolomaro semble différente : " Nous avons bien essayé de planter ici, mais la production n'arrive pas à la hauteur de celle d'Andranoverly. Le prix ne vaut pas son coût. " Des plants d'agrumes, plantés par quelques familles qui essaient de cultiver les terrains, peuplent timidement les lieux. La société Ambatovy reconnaît la valeur de ces groupes, devenus associations, qui, pour elle, contribuent à labourer ces terres pour préserver leur fertilité. Face à l'infertilité du sol d'Ambolomaro et l'arrêt des compensations en riz, les 29 PAPs ont tenté de revenir aux environs d'Andranoverly. Action qui s'est soldée par des menaces juridiques et une intervention des autorités. Pour Ambatovy, ces paysans n'ont fait face à aucune forme de contrainte : " Le choix de ces terres s'est fait après plusieurs discussions et un accord, c'est-à-dire que dès le début, ils ont accepté Ambolomaro. " 15 ans plus tard, les habitants continuent de lutter, dans l'ombre persistante de terres perdues et de promesses trahies.

DANGER À AMBOHIMARINA

P e n d a n t ce temps, quelque part à Toamasina, Victoire Angèle Fenosoa, chef du carreau quatre du sous-secteur T a n a m b a o Ambohimarina, fokontany Tanandava, a vécu une histoire similaire. Niché à deux kilomètres de la route principale, entre les arbres et la verdure, son village abrite plus de 200 foyers. Ils sont 14 familles à avoir migré dans cet espace pour laisser leurs terres à la société. À la clé, une aide financière sur cinq ans – de 2008 à 2013 – en attendant le remplacement des terres : en 2008, l'échange s'est réduit à une somme en que Victoire Angèle Fenosoa ne dévoile pas, mais qui, selon le chef du carreau quatre, n'aurait pu couvrir que deux ou trois mois. Aujourd'hui, les villageois se taisent. " Nous avons envoyé des demandes à Ambatovy, à



" Nous avons bien essayé de planter ici, mais la production n'arrive pas à la hauteur de celle d'Andranoverly. Le prix ne vaut pas son coût. "

travers notre maire, des requêtes pour améliorer l'infrastructure et nos conditions de vie à l'équivalent d'un cahier de 200 pages. Aucune réponse n'est arrivée " rapporte Victoire Angèle Fenosoa. Prises d'affection, les 14 familles ont décidé de rester à Ambohimarina, à l'alternative de Vohitrambato, terres proposées par Ambatovy. Vony Ramahaleo, responsable des relations presse de la société, explique le processus : " Le déplacement des communautés vivant aux environs du parc à résidus s'est fait selon les normes qu'impose la Société Financière Internationale sur le déplacement volontaire : il y a une évaluation technique menée par d'experts, puis un accord avec ces communautés. " Le responsable renforce que sans accord, la relocalisation n'est pas effectuée. Dans la petite communauté de Tanandava, les villageois espèrent et continuent de demander. Victoire Angèle Fenosoa se révolte : " Parmi nos demandes, nous avons précisé que le village avait besoin de médecin, mais jusqu'ici, personne n'est venu. " Petit village près du parc de déchets de l'usine, leur proximité devient, pour eux, un danger : " Nous avons pour habitude de prendre l'eau de la rivière pour consommation, maintenant, l'eau ne peut être utilisée que pour la lessive, et même la baignade peut causer des démangeaisons ". D'après les villageois d'Ambohimarina, un tuyau de la société a laissé échapper son contenu, et depuis, la



Ambatovy

clarté de l'eau en est menacée. En 2018, le rapport de conclusion de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), principal financeur du projet, rapporte des impacts peu stridents du parc, hormis la forte présence de manganèses dans l'eau courante, taux préoccupant depuis juillet 2015, et qui peut exposer les locaux à des maladies respiratoires ou congénitales. À Ambohimarina, la peur s'installe bien trop souvent : *"Même l'eau de la brume ne peut pas être utilisée, parce qu'elle vient du cycle du parc. Les représentants d'Ambatovy nous ont conseillé d'utiliser l'eau de pluie que pour la lessive ou la vaisselle, mais aussi de les prévenir au cas où nous sentirions une odeur étrange, chose qui arrive souvent."* Le village de Tanambao Ambohimarina vit avec un point d'eau commun : un robinet dont l'eau est fournie par Ambatovy. Face à toutes ces demandes, Ambatovy réagit : *"En guise de solution pour ces communautés, la société a essayé de parler avec ces communautés : ils ont proposé des terres où ils souhaitent se déplacer, et nous sommes actuellement en train de négocier avec les propriétaires de la place où ils souhaitent se poser."*

Sur d'autres plans, les dangers se répandent, il y a trois ans, la petite localité d'Ambodiakatra à Analalava a plongé dans une épidémie de gale. L'implication de la société Ambatovy n'est pas sous-estimée : *"Ils sont plus de 300 personnes à avoir été infectées dans une école à Befotsy, le fokontany voisin. En étudiant bien les faits, nous avons découvert que les malades utilisaient et se baignaient dans l'eau qui provient d'une rivière près d'Ambatovy."* selon Mahefasoa Herimihaja Rakotoson, médecin-chef du Centre de Santé de Base d'Ambodiakatra. Les locaux ont

décidé d'avoir recours aux puits pour leur consommation d'eau et pour le ménage. Les villageois ne semblent pas se plaindre de la couleur brune de l'eau puisée, pourvu qu'en période de sécheresse, chaque groupe de foyers dispose d'un puits.

La réalité est telle que ces initiatives ne semblent pas connues de tous. Accepter et vivre avec, les derniers mots des villageois résonnent fort dans la petite localité, et leurs voix n'en sortent pas.

DE VAINES SOLUTIONS ?

Justin Andriamanankolafy, président de Délégation Spéciale (PDS) d'Ambohibary dit ne pas ressentir les retombées des activités d'Ambatovy. Des retombées que la commune d'Ambohibary n'aurait pas perçues depuis 2018, des suites d'une ancienne affaire de corruption. En 2013, un nouveau marché s'installe dans le village d'Ampitambe : le marché d'Ambohibary.. Justin Andriamanankolafy exprime sa déception : *"Il s'agit d'un marché délaissé, désormais inutilisé. Bien que la société Ambatovy ait contribué à la construction d'un marché à Ampitambe, il est actuellement à l'abandon, principalement en raison du décalage entre l'aide fournie et les réels besoins de la population."*

En termes de réels besoins, la population évoque surtout le besoin d'électrification. C'est le cas d'Analalava, localité paysanne située à moins deux kilomètres de la ville de Moramanga, et composée de quatre villages et 14 sous-secteurs. Dans une pièce de sa maison, dans le sous-secteur d'Ambodiakatra, celle qui lui fait office de bureau de fokontany, Pierre Ramaronindrina nous accueille. C'est là que le chef du fokontany se livre : Ambodiakatra n'est pas électrifié. Même sous l'aile d'Ambatovy, le sous-secteur ne voit la lumière que par quelques bougies, lampes à pétrole, et plaques solaires. S'il faut bien économiser jusqu'à

400.000 Ariary pour une plaque solaire et deux lampes, l'initiative n'est pas à la portée de tous les villageois, et environ 20% des foyers y ont accès. L'Etat est incapable de fournir de l'électricité à ses populations : le poteau de la JIRAMA érigé à quelques mètres de l'entrée du village brille par son inutilité. Pierre Ramaronindrina s'indigne de l'installation proche, qui ne peut pas produire de la lumière de ce côté du village. Rebuté par les quelques demandes qu'il a envoyées auprès de la commune, il explique : *"Nous envoyons souvent des demandes pour installer l'électricité dans le sous-secteur, et ce, depuis 2010."* Ambohibary, commune hébergeant la plupart des sites miniers d'Ambatovy dont Analalava, attend toujours le développement tant espéré.

Dans son effort, Ambatovy a généreusement offert, en 2023, des kits solaires aux fokontany avoisinant, dont Ampitambe. Mais le chef du fokontany révèle : *"Ambatovy a sollicité le chef du village pour établir une liste des personnes démunies et des veuves, comptant environ 500 noms. Au fil du temps, il est apparu clairement que la liste n'a pas été respectée."* Les villageois, perplexes et indignés, attribuent cette gestion défailante au chef du fokontany et supposent qu'il aurait privé certains nécessiteux de l'aide prévue.

Les deux facettes des activités minières interpellent : une exploitation lucrative - générant des retombées significatives et des populations qui ne voient pas nécessairement les impacts de celles-ci sur leurs vies quotidiennes. Plus d'une dizaine d'années après l'installation de l'entreprise à Tapakala, Moramanga, les personnes affectées par le projet attendent toujours que les promesses faites à leurs égards soient réalisées.



Un puit - plusieurs foyers - Ambodiakatra



“ Derrière les portes closes, des femmes et des jeunes filles se retranchent dans le silence, dans la peur et la douleur du deuil ”

660 JOURS DE PEUR ET DE DEUIL : ANTATADRATSY SOUS LE SPECTRE DE L'OMERTA ET DE LA CORRUPTION.



FAH **ANDRIAMANARIVO**

Dans le village reculé d'Antatadratsy, District d'Isandra dans la Haute Matsiatra, une vindicte populaire a brisé la quiétude, laissant dans son sillage des vies détruites et un système judiciaire corrompu exposé au grand jour. Après 660 jours de peur et de deuil, l'affaire s'est soldée par la perte de l'immunité parlementaire pour l'ancien député élu à Vohibato et un rebondissement au Tribunal de Fianarantsoa. Voici l'histoire de ce drame, entre utilisation abusive de l'immunité parlementaire et des pots-de-vin.

ANTATADRATSY : ENTRE TERREUR ET EXTRÊME PAUVRETÉ

Antatadratsy, un village de la commune rurale d'Andoharanomaitso, district d'Isandra dans la région Haute Matsiatra semblait vivre hors du temps, paisible et sans histoire. Pourtant, cette sérénité a été balayée dans la nuit du 26 mai 2023 par une tragédie inouïe : trois personnes accusées à tort d'enlèvement d'enfants ont été lynchées à mort par la foule dans le village voisin de Lalazana Ambony. L'ancien député élu dans le district de Vohibato a été cité comme étant le commanditaire de cet acte.

Le lendemain, les forces de l'ordre ont effectué une descente dans le village d'Antatadratsy, pourtant non impliqué dans le drame arrêtant une trentaine d'habitants. Cette intervention musclée a laissé les familles sous le choc, une situation de terreur s'installe.

En février 2025, des journalistes de Malina sont revenus à Antatadratsy, Fokontany Ranomaitso. Depuis le village, les informations fusent : plusieurs individus sont décédés, après que des pères de famille aient été mis sous mandat de dépôt.

Nous arrivons à Antatadratsy dans un silence étrange. Des maisons abandonnées, des portes closes, des habitants qui ont pris la fuite pour aller se cacher dans les champs. Pourtant, notre équipe est déjà venue dans ce même village en septembre 2023. En 18 mois d'enquête, nous connaissons les habitants. Et pourtant...

Derrière les portes closes, des femmes et des jeunes filles se retranchent dans le silence, dans la peur et la douleur du deuil tout en essayant d'assurer la survie de leur famille. La plupart des hommes, chefs de famille ont disparu. Certains

sont en prison, d'autres décédés. Leurs familles sont livrées à elles-mêmes, au cours des deux dernières années.

Le village d'Antatadratsy, dans la commune rurale Andoharanomaitso se trouve dans la zone limitrophe Sud-Est du district de l'Isandra, avoisinant celui de Vohibato dans la Région Haute Matsiatra. D'après le troisième recensement général de la population et de l'habitat RGPH3, la pauvreté multidimensionnelle touche plus de 9 personnes sur 10 dans ce district. Ces chiffres s'expliquent par une condition de vie précaire et un accès limité aux services de santé et d'éducation.

DES DÉCÈS SUCCESSIFS

Après deux semaines de préparation, Wilson Randriamalala, chef Fokontany de Lalazana Ambony, un rescapé de la vindicte populaire du mai 2023, nous a donné son accord pour nous accompagner. Il y a deux ans, il a frôlé la mort en empêchant la foule de tabasser les occupants d'un véhicule, accusés à tort d'être des voleurs d'enfants. Un seul foyer a ouvert ses portes après des explications et une mise en confiance sur la raison de notre venue. Seules deux mères de familles ont accepté de parler, même si le doute n'est pas entièrement dissipé.

Parmi elles, Marie Josephine Razafindrafara, a vécu un cauchemar à la suite de l'emprisonnement de plusieurs membres de sa famille, dont son frère aîné. Ces personnes étaient encore en détention préventive, lors de notre passage à Antatadratsy, en février 2025.



“ Mon fils n'est plus en prison et pourra poursuivre ses études. Mais moi, je me sens impuissante car j'ai dépensé toutes mes économies en prenant soin de lui quand il était en prison ”.

“ Combien de personnes ont perdu la vie ici ? Le soir et la nuit, rien qu'en apercevant la lumière d'une torche, nous sommes de nouveau envahis par la peur d'être arrêtés. Le jour, en apprenant qu'il y a une personne bien habillée se dirigeant vers notre village, qu'on soit enfant ou adulte, on s'enfuit. Cette situation nous hante encore. Le traumatisme nous a causé des chocs cardiaques ! ” a-t-elle lancé au début de notre conversation.

Marie Josephine Razafindrafara est encore en deuil. Sa famille a traversé une rude épreuve avec des décès successifs qui ont laissé un grand vide dans plusieurs foyers. *“ Huit personnes, qui partagent le même caveau que nous, sont décédées une à une. Tous les 15 jours, il y avait un décès. Actuellement, notre tombeau familial est pratiquement inaccessible, selon ceux qui ont assisté au dernier enterrement. L'entrée est envahie par des mouches. Les décès étaient trop fréquents ”* a-t-elle témoigné, encore sous le choc.

De mai 2023 à février 2025, les habitants d'Antatadratsy peinent à retrouver leur quiétude, semblent voir leur vie s'effriter derrière les 660 jours passés entre l'extrême pauvreté, le deuil et la peur quasi permanente.

UNE MINCE LUEUR D'ESPOIR

Malgré la peur et la douleur partagées avec ses voisins, une lueur de joie timide se trame sur le visage de Ralalarisoa. Elle, c'est la mère de Mahatradraibe Pela Andrianatoavina, une victime collatérale qui a payé le prix fort d'une confusion de

nom dans cette affaire, d'après les explications de Wilson Randriamalala, chef Fokontany de Lalazana Ambony, lors de notre premier entretien avec lui, en septembre 2023.

Après son arrestation, Toavina a décroché son BEPC en prison. *“ Un enseignant,*

“ Je me sens impuissante car j'ai dépensé toutes mes économies en prenant soin de lui quand il était en prison. ”

son codétenu, n'a cessé de lui dispenser des cours en prison. Il est là maintenant pour faire des rattrapages ” a confié sa mère, Ralalarisoa. En effet, Toavina a bénéficié d'une liberté provisoire, une semaine avant notre arrivée à Antatadratsy. Il a pu s'inscrire au Lycée Andoharanomaitso pour continuer ses études. *“ Cette situation a eu des impacts sur les études de mon fils. J'ai mal pour lui. Il n'est plus en prison et pourra poursuivre ses études. Il va faire sa rentrée lundi (NDLR : 24 février 2025). Mais moi, je me sens impuissante car j'ai dépensé toutes mes économies en prenant soin de lui quand il était en prison. ”* a ajouté la mère de Toavina.

Pendant notre entretien avec les deux seules sources consentantes du village, l'atmosphère a commencé à se détendre à Antatadratsy. La complicité de Marie Josephine Razafindrafara et de Ralalarisoa a contribué à apaiser la tension et à regagner la confiance des villageois. Les langues se sont déliées. A part Toavina, plusieurs personnes en détention préventive ont pu obtenir la liberté provisoire, d'après l'affirmation des habitants d'Antatadratsy qui ont choisi de s'exprimer en *“ off the record ”*.

Afin de recouper ces informations sur la mise en liberté provisoire des personnes placées sous mandat de dépôt, une demande d'audience auprès de la direction régionale de l'Administration Pénitentiaire de la Haute Matsiatra s'est imposée. Effectivement, 38

personnes sur les 46 incarcérées ont pu bénéficier de leur liberté provisoire, lors de notre passage à Fianarantsoa. Cette information a été confirmée par Fanomezantsoa Danny Razanakoto, directeur régional de l'Administration Pénitentiaire de la Haute Matsiatra : " Concernant cette affaire, des individus ont déjà bénéficié d'une liberté provisoire et ont déjà été relâchés. 46 personnes ont été emprisonnées. 38 d'entre elles ont pu obtenir la liberté provisoire. Seules huit sont encore détenues en attendant leur procès ".

SUSPICION DE CORRUPTION DANS L'OCTROI DE LA LIBERTÉ PROVISOIRE

Nous croisons Emmanuel Razanajatovo, le catéchiste d'Antatadratsy, sur le chemin de la maison centrale d'Ankazondrano. Il est le chef de famille du seul foyer qui nous a ouvert ses portes à Antatadratsy. Des membres de sa famille et de son église sont toujours en prison. L'homme d'église soupçonne une corruption quant à l'octroi de la liberté provisoire. " *Le chacun pour soi règne car dans une société, il y a les riches et les pauvres. Ceux qui ont de l'argent peuvent partir et ne s'occupent pas de ceux qui n'en ont pas. Donc, si des gens auraient payé pour avoir leur liberté, je pense que des suspicions de cas de corruption ne seraient pas à écarter* ", a-t-il interpellé. La suspicion de ce catéchiste d'Antatadratsy est-elle fondée ?

Du côté de l'Administration pénitentiaire de Fianarantsoa, le directeur a souligné qu'il ne relève pas de leur attribution d'octroyer une liberté provisoire aux détenus non condamnés, comme le cas dans cette affaire. Il précise : " *Il n'est*

pas dans l'attribution de l'administration pénitentiaire d'accorder une liberté provisoire aux détenus qui ne sont pas encore jugés ou condamnés. Cela relève de la fonction de la justice. (...). Ainsi, la justice a autorisé une liberté provisoire aux 38 détenus. 18 d'entre eux ont été autorisés par le Tribunal de première instance, 20 par la Cour d'Appel ".

Jointe par téléphone, Tinah Rabendrainy, Procureure de la République auprès du Tribunal de première instance de Fianarantsoa a confirmé ces explications. " *C'est de la propre appréciation des juges de la chambre de détention préventive. La chambre de détention préventive autorise la liberté provisoire si l'affaire est au niveau du Tribunal de première instance. Il s'agit de la chambre d'accusation si c'est au niveau de la Cour d'Appel. Trois juges prennent la décision avec la réquisition du ministère public. La liberté provisoire s'octroie à la suite de faits nouveaux dans le dossier ou s'il a un garant. La liberté provisoire ne peut pas être obtenue avec les charges initiales. Souvent, les juges acceptent de donner la liberté provisoire parce qu'ils observent des faits nouveaux dans l'enquête* ".

Durant les deux semaines qui suivent notre descente à Fianarantsoa, l'évolution de la situation s'est accélérée. Le 7 mars 2025, sept autres personnes ont recouvert leur liberté provisoirement. L'information a été confirmée par Jean Christophe Randrianandrasana, Chef d'Etablissement pénitencier à Ankazondrano. " *Ils étaient encore huit lors de votre dernier passage à Fianarantsoa. Maintenant il ne reste plus qu'une seule personne incarcérée en attendant son procès* " a-t-il affirmé, lors de notre conversation téléphonique.

3 MILLIONS D'ARIARY POUR LIBÉRER SEPT PERSONNES

Une semaine après cette conversation, le 15 mars 2025, une circonstance inattendue nous a ouvert une piste qui était susceptible de justifier les soupçons du

catéchiste Emmanuel Razanajatovo, et non moins président du mouvement Fifohazana à Antatadratsy. Des textos nous ont été envoyés par un chef Fokontany de la commune rurale d'Andoharanomaitso, district de l'Isandra, et dont nous taïrons l'identité pour sa sécurité

Cette source nous a, en effet, demandé de l'aide afin de négocier la liberté provisoire pour la dernière personne en prison. D'après ces explications, l'obtention d'une liberté provisoire nécessite une certaine somme d'argent et des connaissances. Une des familles d'Antatadratsy a déjà opté pour cette démarche. Elle a mis en vente une rizière pour obtenir la libération de sept personnes membres de la famille, en détention provisoire. " *Ils ont payé 3 millions d'Ariary. C'est une famille d'Antatadratsy, où vous étiez il y a quelques semaines. C'est un cas très récent, raison pour laquelle les habitants étaient hostiles à votre arrivée au village. Selon les informations qu'on m'a communiquées, le paiement ne se fait pas directement au magistrat mais par le biais d'un intermédiaire. Il s'agit d'un rabatteur qui opère à la Cour d'Appel de Besorohitra* " a affirmé notre source au téléphone.

Des rabatteurs interviennent-ils encore dans le traitement des dossiers au sein des tribunaux ? Pour vérifier ces informations et trouver la réponse à cette question, le Procureur Général auprès de la Cour d'Appel de Fianarantsoa nous a accordé une interview par le biais d'une collaboration avec deux journalistes de Fianarantsoa. " *Malheureusement, c'est la réalité ! Mais dès que l'auteur de la corruption est identifié, le tribunal se doit d'ouvrir une enquête et d'engager une poursuite* " a expliqué Jean Jacques Ramanankavana, Procureur Général auprès de la Cour d'Appel de Fianarantsoa.

CAS DE L'EX-DÉPUTÉ DE VOHIBATO : PERTE DE L'IMMUNITÉ

Il y a deux ans, alors que des chefs de familles étaient placés en détention préventive, les soupçons se sont tournés vers le député Jean Martin Randrianatoavina, élu à Vohibato. D'après les explications de Tinah Rabendrainy, Procureure de la République près du Tribunal de première instance de Fianarantsoa, lors d'une conférence de presse à Fianarantsoa, en juin 2023, le



" La peur est palpable à Antatadratsy. Les habitants peinent à dissimuler cette situation de terreur "



Randrianarivo Harimanga Abel, fervent défenseur des droits de l'homme à Fianarantsoa, dénonce l'exploitation de la vulnérabilité des justiciables dans le système judiciaire.

député aurait ordonné aux villageois de commettre ce crime considéré " *d'acte de barbarie* ". Le cas de flagrant délit a été évoqué.

Un rapport écrit, en date du 28 mai 2023, rédigé par le chef Fokontany adjoint de Lalazana Ambony et visé par le maire de la commune rurale de Soaindrana a confirmé les explications de la procureure de la République. L'ordre donné par le député a été inscrit noir sur blanc dans ce rapport : " *Tuez-les et faites un rapport écrit. J'enverrai des forces de l'ordre le lendemain* ". Le Tribunal a attesté l'authenticité de ce rapport. Ainsi, le député concerné, lui-même a avoué face à la presse fianaraise, lors d'une conférence de presse le 30 mai 2023 son implication en ses termes : " *Si vous agissez pour protéger vos vies et pour défendre vos biens, c'est de la légitime défense. Alors battez-les !* "

est restée lettre morte et n'a jamais été exécutée. Le député Jean Martin Randrianatoavina a invoqué son immunité parlementaire pour refuser de se présenter devant le Juge d'instruction. Cependant, des enregistrements audios révèlent une tentative de négociation avec les familles des victimes et des magistrats pour clore l'affaire contre le versement d'un pot-de-vin d'une somme de 20 millions d'Ariary.

Jean Martin Randrianatoavina s'est porté candidat à sa propre succession, aux élections législatives de 2024, mais n'a pas été réélu. Cette perte de mandat a laissé planer des questions sur l'éventualité d'une action judiciaire sans entrave par son immunité parlementaire.

D'après des sources concordantes et dignes de foi au sein du Tribunal de première instance à Fianarantsoa, l'ex-député le colonel Jean Martin Randrianatoavina, ancien élu du District de Vohibato a perdu son immunité

Une délégation judiciaire a été émise par le Doyen des juges auprès du Tribunal de première instance de Fianarantsoa, le 7 août 2023, pour un délai légal de 45 jours, afin de chercher et d'identifier, interroger, arrêter et conduire le député devant la justice. La délégation judiciaire

parlementaire après avoir essuyé cet échec aux élections législatives de 2024. Son dossier sur la vindicte populaire à Lalazana Ambony refait surface au Tribunal. Le dossier est actuellement instruit au niveau de la Cour d'Appel de Fianarantsoa. Les explications de Jean Jacques Ramanankavana, Procureur Général auprès de la Cour d'Appel à Fianarantsoa ont confirmé que l'ancien parlementaire a été déjà présenté devant les juges d'instruction. Il fait partie des 102 personnes qui seront jugées pendant la session de la Cour Criminelle Ordinaire de cette année 2025.

CAUSES PROFONDES

Ce cas de Lalazana Ambony n'est pas isolé dans la Région Haute Matsiatra, a dénoncé une association des protecteurs des droits humains à Fianarantsoa. Déchirés entre la peur, la douleur du deuil et la pauvreté, des justiciables sont devenus vulnérables à la corruption. Le manque d'éducation et la peur d'accéder aux bureaux de l'Administration ne font qu'aggraver la situation.

Harimanga Abel Randrianarivo, directeur technique au sein de l'ONG Fiantso nous a livré un éclairage : " *On ne va pas faire d'amalgame, en disant que tous les magistrats sont mauvais. Mais certains, cités maintes fois par les justiciables, fixent leur prix. Les portes de la prison vous sont ouvertes si vous ne disposez pas d'une certaine somme, par exemple au niveau de la Cour criminelle. De mon avis, il y a aussi une énorme différence quant à la compréhension de la loi, entre les juges, les avocats, d'un côté, et les simples citoyens de l'autre. Alors que la loi est aussi censée protéger les citoyens. Cela favorise l'exploitation de la situation en défaveur de ces gens qui sont déjà vulnérables.* "

" SINGAM-BOLA MANDAVO NY VOSITRA " : UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

En 2024, une première vidéo d'investigation a été réalisée par MALINA sur la vindicte populaire en Isandra, intitulée " Singam-bola mandavo ny vositra " et a reçu une reconnaissance internationale. En décembre 2024, elle décroche

le premier prix et a obtenu le PAJI-OR lors de la troisième édition du " Prix Africain du Journalisme d'Investigation " - PAJI 2024, catégorie télévision, à Nouakchott, en Mauritanie.



Au bout de deux ans d'immersion et d'enquête dans l'affaire de Lalazana Ambony, les pratiques de corruption sont évidentes : abus d'immunité parlementaire, tentative d'achat de silence des familles, influence exercée sur les magistrats, paiement de pot-de-vin par le biais d'un intermédiaire pour avoir la liberté provisoire. Un enregistrement révèle même les noms de plusieurs magistrats impliqués dans des négociations douteuses.



Centre de détention de Toamasina. Crédit photo : Ismaël Mihaja

PRISONS DE MADAGASCAR : LA DOUBLE PEINE DES DÉTENUÉS



CYNTHIA RAHELINDISA
ISMAËL MIHAJA

Plongeons au cœur d'une tragédie quotidienne, là où les barreaux cachent bien plus que des prisonniers. D'Antanimora, Tsiafahy à Vatomandry, chaque jour dévoile une scène de corruption digne d'une pièce de théâtre. Les responsables semblent orchestrer cette tragédie sans se soucier des détenus, laissant ces derniers subir des injustices et des conditions inhumaines.

Rakoto, un nom d'emprunt, courageux témoin, ancien détenu de la prison de Vatomandry, nous guide dans les recoins les plus sombres autour du cimetière de la ville. En déambulant entre les tombes anciennes et les sépultures récentes, on peut observer un mélange fascinant de noms asiatiques et malgaches, témoignant de l'héritage culturel varié de la région. Situé en plein milieu du bazar Ampandranety, il est le lieu commun où les dépouilles des détenus décédés non-réclamées par leur famille sont enterrées. " 102 détenus sont décédés, morts de faim pour la plupart, entre août et septembre 2022. Ils sont enterrés dans le cimetière du fokontany Antanandro, avec parfois deux corps dans une seule fosse par manque de place ". Une scène assimilable à un théâtre macabre. Les familles apprennent la mort de leurs proches au moment où elles

demandent une visite, sans possibilité de récupérer les dépouilles. " Cela fait longtemps que je n'ai pas rendu visite à mon père en prison, j'habite à Moramanga et je n'ai pas les moyens de me déplacer souvent à Vatomandry. Mais, en lui rendant visite, on m'a informé qu'il est décédé et a été déjà enterré au cimetière sans qu'ils ne nous aient informés ni même nous donner une possibilité de récupérer son corps " ajouta Nirisoa, victime de cette injustice. Interroger sur ces faits, le chef de l'établissement pénitentiaire, contrôleur Rodolphe Rabenertin explique : " Jusqu'à maintenant, la nourriture est suffisante. Les détenus n'ont peut-être pas l'habitude de manger en alternance du manioc, du riz, du maïs, et des patates douces. L'État nous approvisionne en quantité suffisante et d'ailleurs, on y contribue aussi ".



LES AIDES EXTERNES COMME ACCESSOIRES DE SCÈNE

Les dons externes, tels que le riz, maïs, patates douces et les projets de réinsertion sociale, sont des accessoires éphémères sur la scène des prisons malgaches. " Il y a diverses activités à cet endroit, notamment des activités sportives et culturelles, ainsi que des programmes d'alphabétisation. Tous les résidents bénéficient de ces programmes, y compris ceux qui ont des besoins en alphabétisation " déclare le chef d'établissement Rodolphe Rabenertin " Seuls l'Aumônerie Catholique des Prisons (ACP) et l'église luthérienne malgache (FLM) fournissent du riz. Celui qui veut obtenir des vivres auprès de l'ACP doit être membre de la coopérative et contribuer régulièrement à la production de riz. Quant à la FLM, seuls les nécessiteux, particulièrement ceux souffrant de malnutrition, sont autorisés à recevoir du riz, et les personnes malades qui ont la priorité " ajouta-t-il.

Ces détenus affirment ne recevoir presque aucun de ces dons, dès lors que les donateurs sont partis : " Les dons reçus par l'association Raitra et la communauté adventiste ont tous disparus : cinq sacs de riz, cinq cartons de savons, 20 litres d'huile et un sac de sucre ! Seuls les savons ont été distribués " déclare toujours Rakoto. Le Chef d'établissement justifie : " Une personne en bonne santé peut avoir du mal à obtenir du riz de ces organisations, car elles sont plus enclines à aider les personnes malades plutôt que celles en bonne santé ".

MONNAYAGE DES CONDITIONS CARCÉRALES ET PRESSION FINANCIÈRE SUR LES FAMILLES DES DÉTENU

Dans une révélation troublante, un détenu à Vatomandry dénonce les pratiques peu scrupuleuses qui entourent l'entrée en prison. Les pénitenciers contacteraient directement les membres des familles dès l'arrivée du détenu, leur demandant s'ils souhaitent prendre en charge leurs proches derrière les barreaux. Si les familles veulent rendre visite en dehors des jours autorisés, le tarif est à partir de 5 000 Ariary. Selon un détenu, les cellules de la prison peuvent accueillir entre 75



et 100 personnes. Pour avoir moins de promiscuité, des arrangements financiers sont possibles. " Si tu paies 100 000 Ariary, tu obtiens une cellule moins peuplée ", déclare-t-il. Le détenu accuse le chef de poste, de prendre de l'argent sans même transférer le prisonnier dans la cellule promise, " J'ai dû payer 3 millions d'Ariary pour sortir de la prison pendant une semaine pour des raisons familiales ", réaffirme Rakoto. Ces révélations suscitent des inquiétudes quant à la transparence et à l'éthique dans le système carcéral de Vatomandry.

" Il fait sortir les prisonniers, femmes incluses, en monnayant leur liberté. C'est comme une pièce de théâtre : il les rappelle lors des visites dans un coin secret de la prison, comme un terrain de basket clandestin " ajouta-t-il. Confronté sur

ces questions, le Chef d'Etablissement nie ces faits et affirme que la prison de Vatomandry est protégée de la corruption : " Actuellement, les gens ont tendance à se référer constamment aux généralités, considérant que toutes les situations des prisons sont similaires. On ne fait pas aussi sortir les femmes, car aucune disposition légale ne l'autorise et tous les individus partagent le même statut. Chez nous, il n'y a pas de distinction de meilleure cellule ou mauvaise cellule ".

Figaro Adelaide, le directeur régional de l'Administration Pénitentiaire (DRAP) ajoute : " il n'y a pas de frais à payer pour les proches des détenus qui les rendent visite, ils ont simplement besoin d'un carnet et du permis de communiquer délivré par le tribunal ".

TSIAFAHY, UN AGRESSEUR NON JUGÉ GRACIÉ

A Antananarivo, la prison de Tsiafahy, dans la commune rurale d'Antananarivo Atsimondrano : l'endroit où les pires criminels sont détenus. C'est à Tsiafahy qu'est censé se trouver l'agresseur de Meva (nom d'emprunt), qui s'en est prise à la jeune femme en pleine rue de Mahamasina alors qu'elle tenait son fils d'un an dans ses bras. L'agresseur, déjà confronté à des poursuites similaires par le passé, a été inculpé pour tentative de meurtre et placé en détention provisoire à Tsiafahy en attendant son jugement. Cependant, lors du jour d'audience, il a brillé par son absence à deux reprises, entraînant des reports successifs du procès. La famille de la victime,



" C'est comme une pièce de théâtre : il les rappelle lors des visites dans un coin secret de la prison. "

consternée par cette situation, a mené sa propre enquête pour découvrir que l'agresseur avait bénéficié de la grâce présidentielle, offerte en début d'année 2022, lui permettant de quitter la cellule de Tsiafahy. Le motif officiel de sa libération mentionne qu'il a été inculpé pour " coups et blessures volontaires ". Cette affaire met en lumière les lacunes du système judiciaire et soulève des questions sur la protection des victimes face à des criminels récidivistes.

SUSPICIONS DE CORRUPTION

La grâce présidentielle est normalement réservée aux détenus ayant déjà été jugés et condamnés de manière définitive, ce qui n'est pas le cas pour un individu en détention provisoire. La famille de Meva découvre que le coupable a été libéré avec la mention d'une inculpation pour " coups et blessures volontaires " d'une peine de 5 à 10 ans selon l'article 309 du Code Pénal malgache, un crime moins grave que la tentative de meurtre d'une peine de travaux forcés à perpétuité selon l'article 302 du même code.

La grâce présidentielle est censée être une mesure humanitaire. Mais dans ce cas, elle soulève des questions troublantes. Le président de la République dispose du pouvoir de grâce selon l'article 58 de la Constitution de la République, le détenu doit avoir été jugé préalablement. Cependant, le coupable de l'attaque contre Meva semble avoir échappé à cette règle.

Un décret présidentiel n°2022-1700 portant remise gracieuse des peines des détenus à l'occasion du Nouvel An 2023 a libéré des centaines de détenus à travers le pays, mais tous n'étaient pas éligibles. Les crimes tels que la corruption, les détournements de fonds publics, et les actes de violence grave ne devraient pas être concernés, mais dans ce cas, les défaillances du système paraissent avoir permis une libération injustifiée.

La famille de Meva découvre que le coupable a été jugé en l'absence des plaignants, soulevant des doutes sur l'équité du procès. La procédure de convocation semble floue, et les recours de la victime pour une nouvelle instance ou un appel sont sur la table.



À travers cette histoire complexe, se dessine un tableau troublant de corruption carcérale, de défaillances judiciaires et de l'impact potentiel de la grâce présidentielle. L'affaire Meva révèle les failles d'un système qui doit être scruté de près pour assurer la justice et la sécurité de tous. Hormis son cas, dans la prison d'Antanimora, d'autres scènes de corruptions se passent quasiment tous les jours.

UNE VISITE PAYANTE À LA PRISON D'ANTANIMORA

Il est 11h du matin à Antananarivo, dans le quartier d'Antanimora. Voahangy, une mère courageuse, se trouve confrontée à la corruption carcérale : Chaque visite à son mari derrière les barreaux de la prison est marquée par de sombres péripéties financières

Voahangy, malgré ses modestes moyens, se voit contrainte de verser environ 15 000 Ariary, à des membres corrompus du personnel pénitentiaire. Ces paiements, exigés pour une visite de seulement cinq minutes, laissent Voahangy dans le désarroi. L'absence de factures ou de reçus l'empêche de justifier ces dépenses vis-à-vis de sa famille, ajoutant une couche de détresse à sa situation précaire.

Au cœur de ces récits déchirants, des affiches sont visibles aux abords de la prison, annonçant que toutes les activités à l'intérieur sont gratuites. Un contraste saisissant avec la réalité cruelle vécue par les familles des détenus.

Une autre histoire déchirante émerge des murs de la prison, celle d'une vieille dame d'âge de 67 ans. Malgré son âge avancé et les difficultés physiques qu'elle endure, elle se bat pour rendre visite à son fils derrière les barreaux. Cependant, elle est forcée à verser 10 000 Ariary pour une visite aussi brève que cruciale.

LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DE PRISON, VICTIMES ET COMPLICES

Les pénitentiaires, acteurs et témoins muets de ces pratiques de corruption, se retrouvent dans l'incapacité de réagir aux accusations. " *Nous les pénitentiaires, nous sommes incapables de réagir face aux accusations* " s'offusque Landry (Nom d'emprunt). Une chape de silence semble peser sur leurs épaules, créant un environnement où les actes répréhensibles peuvent prospérer sans entrave. Cette institution ajoute une dimension troublante à la situation, soulignant l'ampleur du problème de corruption qui règne dans le système pénitentiaire.

Témoignage de Albert (Nom d'emprunt), un gardien auprès de la prison d'Antanimora : " *Nous, les gardiens de prison, sommes souvent victimes de pressions internes ou victimes de structures hiérarchiques défaillantes* ". Ces gardiens se disent pris au piège de cette culture de silence, impuissants face aux abus qui se perpétuent. La peur des représailles, le manque de mécanismes de dénonciation efficaces, ou même la complaisance tacite contribuent à maintenir cette omerta, donnant ainsi



carte blanche à des agissements inacceptables au sein de l'institution carcérale.

Ces témoignages poignants ne sont malheureusement pas des exceptions à Antanimora. La corruption est devenue omniprésente, touchant cruellement les proches des détenus qui, déjà confrontés à la douleur de la séparation, sont victimes d'extorsion régulière par des membres corrompus du personnel pénitentiaire.

“ J'ai dû payer 800 000 Ariary pour pouvoir être travailleur social, pourtant, j'ai déjà effectué le tiers de ma peine ” affirme Joseph (nom d'emprunt) un travailleur social qui se charge de faire la liaison entre détenus et famille. Selon Figaro Adelaide, directeur régional de l'Administration Pénitentiaire de la région Antsinanana : *“ Les travailleurs sociaux sont des détenus qui ont déjà écopé de plus de la moitié de leur peine, et effectuent un travail d'intérêt général en aidant au fonctionnement de la prison. ”* Ils se chargent de distribuer les affaires des détenus ramenées par leurs proches. *“ Je peux franchir le portail et gagner un peu d'argent auprès des personnes qui ont besoin de leurs carnets ou qui veulent livrer de la nourriture à leurs proches familles en prison ”*, explique Joseph.

En juin 2023, dans le sombre environnement de la prison d'Antanimora, d'autres détenus nous ont partagé des témoignages quasi-similaires, sur la possibilité d'exercer des fonctions de travailleurs sociaux en échange de paiements aux responsables pénitentiaires. Leurs récits révèlent un système corrompu où l'accès à des rôles sociaux bénéfiques au sein de la prison est conditionné par des transactions financières illicites. Hervé et Daniel décrivent la pression financière exercée par les responsables, les obligeant à verser des sommes considérables pour obtenir le privilège de travailler en tant que travailleurs sociaux au sein de l'établissement pénitentiaire.

LES MESURES DE PROTECTION BANCALES DES DÉTENUS À MADAGASCAR

La Loi N°95-010 du 10 juillet 1995 portant statut du personnel du corps de l'Administration pénitentiaire place

la protection des détenus au cœur de la réforme, mais la réalité sur le terrain suggère que les droits fondamentaux des détenus ne sont que rarement préservés. C'est notamment le cas en ce qui concerne l'élimination des discriminations de genre. La discipline, la responsabilité et la ponctualité sont proclamées comme la nouvelle norme, mais l'efficacité et l'éthique réelles de ces principes restent douteuses.

LE RÔLE CRUCIAL DE LA CNIDH :

Dans cette dynamique, la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) joue un rôle pivot. Depuis sa création, elle a inspecté une cinquantaine de lieux de privation des libertés à travers l'île.

Seth Andriamarohasina, président de la CNIDH, souligne l'opacité qui règne dans le milieu carcéral, favorisant les actes de corruption. *“ Très peu de personnes connaissent les démarches à suivre. Il y a des gens qui viennent des campagnes. Il y a aussi la peur et le manque de familiarité avec l'administration ”*, explique-t-il. Face à ces défis, la CNIDH s'engage à endiguer les actes de corruption, en mettant particulièrement l'accent sur la responsabilité des agents de l'État. Il s'agit de développer l'esprit de dénonciation des actes de corruption. Seth Andriamarohasina, ajoute que le guide inclut non seulement les lois et les textes qui protègent les personnes détenues, mais aussi les dénonciateurs, victimes de ces actes de corruption.

La CNIDH identifie la corruption comme entretenue par des lourdeurs administratives et une surpopulation carcérale. *“ Il y a une corruption dans les deux sens. Il y a les actes commis par les agents de l'État et il y a aussi des citoyens qui se retrouvent dans l'engrenage de la corruption ”*, explique Seth Andriamarohasina. La surpopulation carcérale, a augmenté près de 1000 % selon le haut-commissariat des Nations Unies : *“ L'extrême surpopulation que nous avons constatée dans les prisons, près de 1000% dans certaines d'entre elles, nécessite une action immédiate de la part des autorités malgaches ”*, a déclaré Juan Pablo Vegas, qui dirigeait la délégation lors d'une visite à Madagascar en 2023. C'est un problème majeur dans la plupart des prisons malgaches, entraînant des lourdeurs de procédures, incitant certains à recourir à la corruption pour faciliter le traitement des dossiers.

À Antanimora, Tsiafahy et Vatomandry la révélation des pratiques de corruption et des failles du système judiciaire soulignent l'urgence d'une réforme substantielle. Face à un tableau où la corruption, la grâce présidentielle et les pièges juridiques privent les détenus de leurs droits les plus fondamentaux, il est essentiel de repenser le fonctionnement de ces institutions et de restaurer l'intégrité et la dignité humaine au cœur du système pénitentiaire.





ÉCONOMIE

Exploitation minière à Brickville. Crédit photo : Germain Andrianalitiana



Impact de l'exploitation minière à Brickaville. Crédit photo : Germain Andrianalitia

REDEVANCES MINIÈRES : À QUI PROFITE LES MINES DE GRAPHITE?



ROVA **ANDRIATSILEFERINTSOA**
CYNTHIA **RAHELINDISA**

Malgré les promesses de développement liées à l'exploitation du graphite, des communes comme Fotadrevo et Ambinaninony peinent à voir des retombées concrètes. Entre retards de paiement des redevances minières, routes délabrées et accès limité aux services de base, la richesse extraite du sous-sol ne semble pas profiter aux populations locales, confrontées à une pauvreté persistante et à des conditions de vie précaires.

DES RETOMBÉES FLOUES

À Ambinaninony, la route nationale 2 illustre bien ce paradoxe. Des camions de graphite, estampillés des logos de l'Etablissement Gallois et de Tirupati, soulèvent chaque jour poussières et désillusions. Bien que la société Tirupati exploite 9 000 tonnes de graphite annuellement depuis 2015, les retombées pour la communauté locale restent floues. Une école publique, financée par un chèque de 25 millions d'Ariary adressé directement à la maire Marie Nicole Rogation, n'a jamais vu le jour, suscitant des soupçons sur la gestion des fonds.

C'est dans cette commune d'Ambinaninony, dans le district de Brickaville, sur la route nationale 2 que la société Tirupati a commencé à travailler

en 2015. La société produit 9 000 tonnes de graphite par an. Un bénéfice qui ne se reflète pas dans les infrastructures de la commune malgré le soutien de la société Tirupati. En effet, elle a offert son appui à l'implémentation d'une nouvelle école primaire publique aux normes et à l'équipement du commissariat dans le cadre de leurs projets d'action sociale.

Dans cette commune, c'est le silence sur ces fameuses redevances minières alors que la société indique qu'elles ont bien été versées. Les responsables de projet auprès de l'établissement avouent un retard de paiement " Des taxes d'une valeur de 1,8 million d'Ariary n'ont pas encore été payés par l'Etat Central depuis deux ans ". Des taxes non payées qui, selon les responsables, deviennent un handicap au bon fonctionnement de la société.



Un papier signé par la maire elle-même atteste la réception de la somme par la commune d'Ambinaninony

UNE ÉCOLE FANTÔME

Mais Tirupati comme l'Établissement Gallois continuent d'enchaîner les actions sociales. Un chèque de 25 millions d'Ariary au nom et au compte personnel de la précédente maire de la commune d'Ambinaninony, Marie Nicole Rogation, a été signé par le directeur financier de la société, à la date du 6 octobre 2021. Cette somme a été offerte par l'Établissement Gallois pour payer la construction d'une Ecole Primaire Publique dans le quartier d'Ambodizarina. Pour les responsables de la société, ces aides sont une "responsabilité, sachant que la plupart des habitants des communes environnantes la société y travaillent." Un papier signé par la mairesse elle-même atteste la réception de la somme par la commune d'Ambinaninony. Mais jusqu'à présent, les travaux d'habilitation de l'école n'ont pas encore débuté.

L'Article 242 du Code Minier indique que les ententes sur les Responsabilités Sociétales des Entreprises se font entre les autorités des Collectivités Territoriales Décentralisées, suivi d'un rapport dans le cahier de charge environnemental. Le dernier document n'a pas été présenté à l'équipe au passage dans la commune. D'un autre côté, selon l'article 283, tout apport financier de Droits et de Taxes administratives doivent être versées à la Collectivité Territoriale Décentralisée, et non à une personne physique. La maire de la ville a fait l'objet d'enquêtes auprès

du Bureau Indépendant anti-Corruption (BIANCO) peu de temps avant le lancement des élections communales de décembre 2024. Cela ne l'a pas empêché de se présenter à sa succession, mais elle a perdu les élections face à un candidat indépendant, selon les résultats publiés sur le site de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

RETARDS

Du côté du fokontany d'Antsirakambo, commune d'Ampasimadinika Manambolo, district de Toamasina II, l'atmosphère est un peu différente. Dans cette partie de la commune où l'Établissement Gallois se trouve, l'accès est limité, sous condition d'avoir une autorisation écrite de la société. Mais pour Iambina Jean-Paul, maire de la commune et ancien employé de la société, l'Établissement Gallois a toujours été à l'écoute des besoins de la communauté.

Le responsable confirme avoir bien reçu les retombés pour sa commune. L'Établissement Gallois s'est installé dans les années 1990. Sa production est plus importante que celle de Tirupati, car elle est aujourd'hui de 500 à 1000 tonnes par mois, sur un périmètre de 125 kilomètres carrés dans le fokontany d'Antsirakambo. Une production qui affiche 128.992.234 Ariary de bénéfices pour la commune d'Ampasimadinika en 2024. La somme n'a pas encore été versée dans le compte de la commune au moment de l'interview, de même qu'une partie des ristournes de l'année 2023 s'élevant à 33.301.301 Ariary.

" Même si la valeur de la production de l'établissement Gallois n'est pas encore assez claire pour nous, on nous a indiqué que cette somme était la part d'Ampasimadinika. D'autres communes comme celle de Vatomandry se posent des questions sur la vraie valeur des ristournes. De notre côté, nous ne suivons pas cela de près, même s'il y a quelques craintes " reconnaît Iambina Jean-Paul.

Le site du Bureau de Cadastre Minier (BCMM) affiche un paiement en bonne et due forme d'une ristourne sensiblement égale à celle indiquée précédemment, en 2023. D'autant que pour une société minière, le paiement des frais d'administrations et autres charges sont une condition nécessaire pour continuer l'exploitation selon l'article 354 du Code Minier.

Face à cela, Iambina Jean-Paul reste en alerte, mais la somme peine à sortir du Trésor Public. Rakotovo Andriamihaja, chef district de Brickaville – après une réunion avec les sociétés minières – explique le retard : " Les responsables au niveau des sociétés ont indiqué qu'elles sont passées par des périodes difficiles après la période de la Covid 19. Elles n'ont donc pas pu payer une partie des ristournes pendant un court moment. " L'Établissement Gallois et la société Tirupati ont pu continuer à fonctionner et à exploiter durant cette période, en payant une partie des charges qui leur ont été exigées par le BCMM.

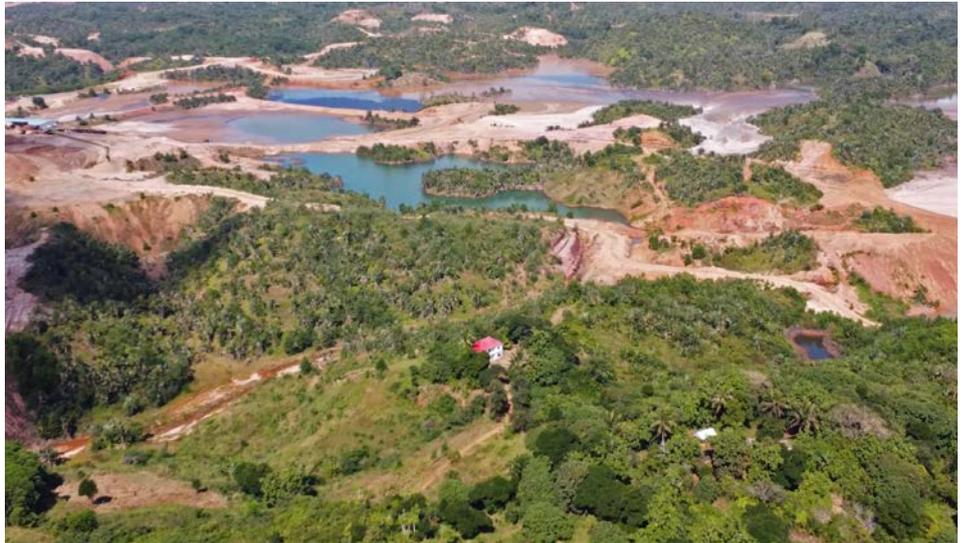


Le filon du graphite se trouve en dessous de 51 tombeaux. Crédit photo : José Gasy

PLUS QUE DE REDEVANCES

Dans la commune d'Ampasimadinika, comme dans celle d'Ambinaninony, la frustration des habitants ne se limite pas aux retards de paiement. Les accusations de pollution environnementale par l'exploitation minière s'intensifient. À Ampasimadinika, des allégations de pollution de l'eau, causée par l'exploitation minière, alimentent un sentiment de méfiance croissante, tandis qu'à Ambinaninony, des rizières sont ensablées.

La Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD) Atsinanana admet que ces problèmes révèlent souvent le non-respect des cahiers des charges par les entreprises. D'après Tezena Armando, le Directeur régional de la DREDD Atsinanana, cette situation serait motivée par la quête de superprofit. Au retard des ristournes s'ajoutent alors d'autres compensations auxquelles les deux sociétés doivent répondre.



Graphite Brickaville - entreprise gallois. Crédit photo : Germain Andrianalitia

d'Enseignement Général pour une valeur de 3 millions Ariary, ou la dotation de plus de 3.600.000 Ariary de carburant pour la préfecture de Toamasina. Chaque année, la société fait une œuvre sociale adaptée aux demandes de la communauté. Nous avons également fondé la maison de la culture d'Antsirakambo, et payé des travaux de réparation de dallage allant jusqu'à 12 millions Ariary. " Les dons de la société sont nombreux, certains contribuent même à l'aide aux enseignants publics du fokontany. Elle affirme avoir payé, en plus de ces aides, plus de 200 millions Ariary de redevance pour chaque commune.

Les responsables de l'Etablissement Gallois expliquent que ces actions sociales sont un moyen d'entretenir une relation de bon voisinage avec la communauté : " Nous ne voyons pas vraiment les retombées dans le fokontany d'Antsirakambo, où se déroule l'exploitation, et c'est pour cela que la société s'efforce de multiplier les actions sociales. "

lambina Jean-Paul, maire d'Ampasimadinika, lieu de l'exploitation, ne peut s'empêcher d'exprimer des craintes : " Nous leur demandons de faire des actions quand la commune ne peut pas subvenir. Mais nous essayons de ne pas trop en demander, de peur qu'ils en profitent. Nous ne faisons des requêtes que quand c'est vraiment nécessaire. " Les communes d'Ampasimadinika et d'Ambinaninony restent dans le silence.

LE PROJET MOLO : UN GÉANT DU GRAPHITE

Dans le Sud-Ouest de Madagascar, la ville de Fotadrevo, nichée au cœur du district d'Ampanihy, offre un décor aride. En pénétrant sur la place du marché, l'air est chargé de poussière, la chaleur est écrasante, et le bruit ambiant des marchands crée une cacophonie vivante. Sous des étals modestes, les habitants vendent des légumes, des fruits, des volailles et des produits locaux comme le " habobo ", un lait fermenté typique de la région. Accroupie à même le sol, une vendeuse de manioc Soafilira, visiblement éprouvée, partage avec amertume son quotidien : " Je souffre énormément. On n'arrive presque à rien vendre. Le coût de la vie est cher, pourtant il y a une entreprise très puissante ici, mais elle ne nous aide pas. "

Cette entreprise, c'est NextSource Materials, une société canadienne exploitant depuis plusieurs années le graphite dans cette région reculée.

NextSource Materials, dont le siège se trouve à Antananarivo se fait également appeler ERG et mène des opérations d'envergure à Fotadrevo à travers son projet phare : Molo. Ce gisement de graphite est reconnu comme l'un des plus riches au monde en flocons Superflake de haute qualité avec 98% de carbone pure. Selon l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (EITI), Madagascar



Ce gisement de graphite est reconnu comme l'un des plus riches au monde en flocons Superflake de haute qualité avec 98% de carbone pure

Pour l'Etablissement Gallois, les compensations se font dans les règles à Antsirakambo. " En 2022, nous avons financé la location des engins pour le terrassement, à hauteur de 19 millions Ariary pour l'habilitation d'un terrain. Il y a également la réhabilitation du Collège



Bureau fokontany Rehambohitse Ambony Maniry

UNE ENCLAVE MODERNE AU MILIEU DU DÉSERT

L'implantation d'ERG à Fotadrevo contraste avec la pauvreté ambiante. Le site, conçu comme un village autonome, comprend des infrastructures modernes : des logements spacieux, une cantine multicolore, une salle de sport équipée, un terrain de basket, et même une piscine en construction. Alimenté par des panneaux solaires, le site produit plus d'énergie qu'il n'en consomme, un modèle exemplaire en matière d'énergie durable.

Eulalie Tanteliniony, représentante d'ERG, met en avant les bénéfices pour la communauté locale : *“ Nous employons 250 personnes, dont des locaux, et avons initié des projets de reforestation et d'accès à l'eau potable. ”*

dispose d'une réserve estimée à 26 millions de tonnes, plaçant le pays parmi les six principaux producteurs mondiaux, aux côtés de l'Inde et de la Chine, et au deuxième rang en Afrique après le Mozambique.

Le Directeur régional des Mines, Raonison Ria, confirme que le nouveau Code Minier, bien que promulgué, reste inopérant faute de décret d'application. Pour l'heure, les directions régionales se limitent à la gestion des permis et d'octroi des ordres de virement relatifs aux redevances minières.

LA QUESTION DE LA REDEVANCE MINIÈRE

Conformément à l'arrêté 2020-1000, les redevances minières doivent être réparties ainsi :

- 16 % aux provinces,
- 14 % aux communes,
- 30 % au BCM, M,
- 1 % à l'EITI,
- 2 % au Comité National des Mines,
- 2 % à l'ANOR,
- 35 % au budget général de l'État.

Cependant, le maire de Fotadrevo, Randriamanga Théodore, déplore l'absence de versements à la commune, malgré l'activité intense d'ERG (la filiale locale de NextSource Materials). *“ ERG a commencé l'exportation mi-juillet, mais aucune somme n'a encore été versée à la commune ”*, explique-t-il.

Malgré l'optimisme affiché par l'entreprise, l'exploitation à grande échelle reste entravée par plusieurs facteurs. Wilhem Reitz, Directeur général d'ERG, souligne des défis logistiques et réglementaires : *“ Nous avons payé les frais d'administration minière depuis 2015 et nous avons obtenu notre permis d'exploitation en 2019. Cependant, l'exportation est ralentie par les exigences des clients, qui souhaitent des quantités plus importantes avant tout envoi vers l'île Maurice, où nous disposons d'une usine de transformation ”.*

ERG expédie actuellement entre quatre et cinq camions par semaine vers son entrepôt de Tuléar, chaque camion transportant environ 10 à 15 tonnes. La production atteint aujourd'hui 4 tonnes par jour, bien en deçà des objectifs initiaux de 40 tonnes.

Malgré les promesses d'ERG et les ambitions affichées, les retombées économiques pour la population de Fotadrevo restent limitées. Les habitants attendent des retombées tangibles, notamment à travers la redevance minière, qui pourrait transformer les conditions de vie locales. La question reste en suspens : la richesse minière de Fotadrevo profitera-t-elle un jour à ses habitants ? Pour l'heure, la poussière, la chaleur et l'incertitude continuent de peser sur cette petite ville du Sud-Ouest malgache.



Fotadrevo Molo project



MALINA

L'ONG Malina est un média indépendant engagé dans la réalisation d'investigations journalistiques spécialisées sur la lutte contre la corruption et la promotion d'une presse professionnelle libre et indépendante. A travers une approche rigoureuse, MALINA met en lumière les pratiques de grande corruption ayant un impact direct sur l'intérêt public et le développement du pays affectant les secteurs clés (éducation, santé, environnement, mines, foncier, intégrité politique...).



NOTRE AMBITION POUR L'AVENIR

Un accès des citoyens à une information fiable et éclairée, leur permettant de défendre l'intérêt commun.



CE QUI NOUS GUIDE

Transparence : révélation d'actes de corruption qui compromettent l'intérêt général ;

Redevabilité : interpellation pour la prise de responsabilité des décideurs face aux différentes bavures et dérives ;

Intégrité : respect de la charte et de la déontologie des journalistes dans chaque étape de production afin de diffuser une information vérifiée et authentique dans les règles de l'art.



NOTRE CHEMIN

- Malina trouve sa genèse en 2018 en tant que réseau de journalistes d'investigation anti-corruption créé et soutenu par Transparency International – Initiative Madagascar (TI-MG), suite à une collaboration fructueuse dans la réalisation d'un article de presse sur le trafic de bois de rose. TI-MG offre ainsi un environnement propice à la production d'investigations journalistiques indépendantes en apportant un soutien financier, logistique et technique aux journalistes.
- En 2022, Malina devient une organisation non gouvernementale, poursuivant ses efforts de pérennisation et d'autonomisation afin d'atteindre un plus large public à travers la diversification des formats de production et de publication.
- Actuellement, Malina travaille avec une vingtaine de journalistes et de techniciens basés à Antananarivo, Antsirabe, Toamasina, Morondava et Antsiranana.

NOS DOMAINES D'EXPERTISE



Enquête
journalistique



Formation de
journalistes



Renseignement en
sources ouvertes
(OSINT)



Lutte contre
la corruption
multisectorielle



Fact-checking

Pour soutenir les actions de Malina, contactez-nous



malina@transparency.mg



+261 32 12 576 23



Lot II A 105 F Nanisana - Antananarivo 101



www.malina.mg

A person is holding a camera, with the lens prominently displayed in the foreground. The entire image is overlaid with a semi-transparent blue filter. The text is centered over the camera lens area.

Suivez nous sur

www.malina.mg